

● THÉÂTRE

Le voyage à la Haye

Le TCA débute sa saison par une ode à la vie.
(Page 16)



● ASSOCIATIONS

Rendez-vous annuel

Elles étaient 80 à se retrouver le 25 septembre dernier.
(Page 12)

● CÂBLE

Aubervilliers bientôt branchée

Le contrat pour le câblage de la ville a été signé le 30 septembre.
(Page 9)

AUBERMENSUEL

Magazine municipal d'informations locales

AUBERVILLIERS

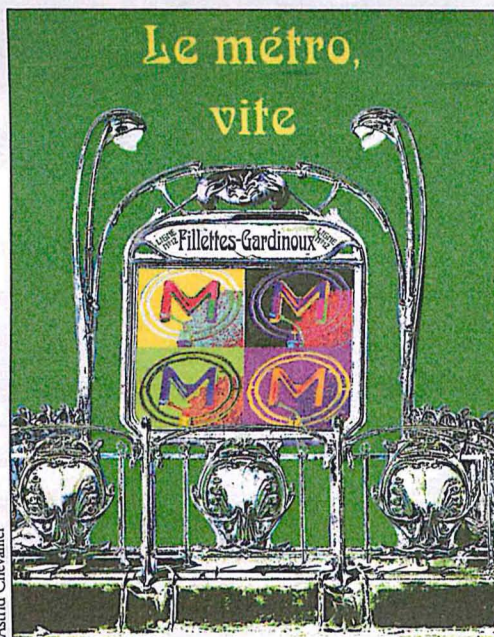
N° 88, octobre 1999 ● 4 F

Aubervilliers donne du punch à l'an 2000

Maquette du projet d'urbanisme de la Porte d'Aubervilliers.



Halle du marché du centre-ville.



La rue du Moutier.

Création de la communauté de communes (P. 8), arrivée du câble dans 8 mois, c'est signé (P. 9), lancement de la concertation sur le projet d'urbanisme de la Porte d'Aubervilliers (P. 9), mise en œuvre du nouveau plan de circulation (P. 10 et 11), livraison de la rue du Moutier et construction du marché (P. 12), initiatives tous azimuts pour la rénovation de la nationale 2 (P. 6), mobilisation relancée pour le métro (P. 7), signatures, avec deux ministres, de la Charte pour l'environnement et du Contrat local de sécurité (P. 8)... Aubervilliers prépare son avenir.



AUBERVILLIERS CONSEIL FUNÉRAIRE

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE

CONVOIS FRANCE - ÉTRANGER

CREMATION

CONTRATS OBSEQUES

FLEURS

ARTICLES FUNÉRAIRES

ENTRETIEN SEPULTURE

Toutes démarches évitées aux Familles

DEVIS GRATUITS



Moins cher ailleurs ?

Consultez-nous et comparez !

19, Boulevard Anatole France
93300 AUBERVILLIERS
TEL : 01 48 34 87 73

24 Self Video®

NOUVEAU
A AUBERVILLIERS



24h/24



189 avenue Jean-Jaurès - 93300 Aubervilliers

Centre d'Esthétique Fontaine

Épilation progressive définitive

Pose de faux ongles

(Nouvelle technique venue des USA)

Épilation cire

Amincissement

soin du visage

20, rue Gabrielle Jossierand 93500 Pantin
Métro 4 "Chemins Pantin" - 01 48 40 50 60

Depuis 15 ans,
DÉMÉTER,
professionnel de la D.A.
s'engage
à vous satisfaire



Qualité

Sur des produits reconnus

Services

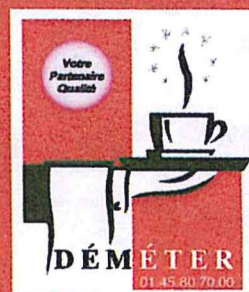
Gérons - rechargeons - entretenons

Rapidité

Délai d'intervention dans la journée

Prix

Très bon rapport qualité/prix



Nous vous offrons une dégustation gratuite dans votre établissement



VOTRE ASSURANCE HABITATION
AU MOINDRE COUT

Nbre de pièces	Valeur du mobilier	Tarif annuels TTC (*)	
		Sans Vol	Avec vol
1	20 000F	371	567
2	20 000F	416	621
3	30 000F	489	719
4	40 000F	533	809

AGF AUBERVILLIERS : 3 RUE ACHILLE DOMART
93300 AUBERVILLIERS (Mairie) 01.49.37.90.70

* prélevement automatique obligatoire

Après les obsèques,
nous restons à vos côtés.

Pour faire valoir vos droits et vous aider
dans vos démarches administratives,
nous avons développé trois services,
allant de la rédaction de vos courriers jusqu'à
l'entière prise en charge de votre dossier,
selon votre situation.

Les Services Ariane



Pompes Funèbres Générales

POMPES FUNEBRES GÉNÉRALES
3 rue de la Commune-de-Paris
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 01 48 34 61 09

Sommaire

Aubervilliers au quotidien

Le canal se met au sec
La rentrée scolaire des collégiens
La réhabilitation du 112 Cochenec
Des nouvelles de la RN 2000
Inauguration de la boutique du centre
(p. 3 à 7)

L'édito de Jack Ralite

(p. 6)

Vie municipale

Compte rendu du conseil municipal
Signature d'un Contrat local de sécurité
(p. 8)

Aubervilliers au futur

Le câble : la ville se branche
Le projet du quartier commercial
de la Porte d'Aubervilliers
(p. 9)

Dossier

Pour une circulation plus fluide
des voitures et rendre la ville aux piétons
la municipalité a engagé un nouveau
plan de circulation.
(p. 10 à 11)

Images

Rétrospective du rendez-vous des asso-
ciations et des événements du mois
Le carnet
(p. 12 et 13)

Sport

Le CMA a organisé son premier forum
Les travaux du stade Auguste Delaune
Deux nouvelles activités : le Tam Thé et
le Kung Fu
(p. 14 et 15)

Culture

Le premier spectacle de rentrée
du Théâtre de la Commune
Faire aimer les livres aux tout petits
(p. 16 et 17)

Aubervilliers mode d'emploi

Comprendre sa taxe d'habitation
Le programme de l'office des retraités
Le tri sélectif s'étend à toute la ville
Les petites annonces
(p. 18 et 19)

AUBERMENSUEL

N°88, octobre 1999
Edité par l'association Carrefour pour
l'information et la communication à
Aubervilliers, 7, rue Achille Domart,
93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01.48.39.51.93
Télécopie : 01.48.39.52.43
Président : Jack Ralite
Directeur de la publication :
Guy Dumélie
Directeur de la rédaction : Alain Germain
Rédacteur en chef : Philippe Chéret
Rédaction : Maria Domingues,
Laurence Tournecueillert,
Frédéric Medeiros
Directeur artistique : Patrick Despierre
Photographes : Marc Gaubert,
Willy Vainqueur
Secrétaire de rédaction :
Marie-Christine Fleuriot
Maquettiste : Zina Terki
Numéro de commission paritaire : 73261
Dépôt légal : octobre 1999
Impression et publicité : ABC Graphic,
tél. : 01.49.72.90.00

Abonnement

je désire m'abonner à
Aubermensuel

Nom

Prénom

Adresse.....

.....

.....

Joindre un chèque de 60 F

(10 numéros par an)

à l'ordre du CICA

7, rue Achille Domart

93300 Aubervilliers

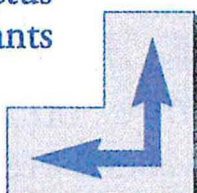
COMMERÇANTS ARTISANS

Pour vos imprimés,
prospectus
dépliants



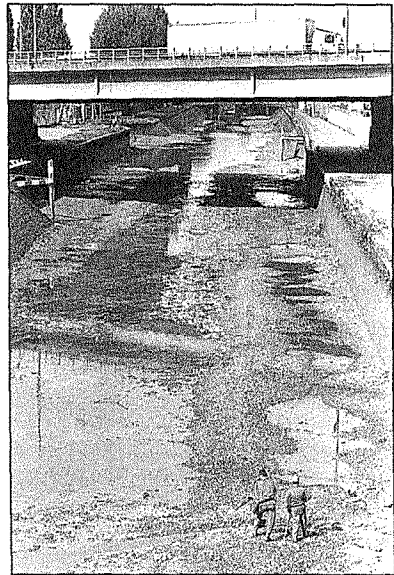
27, chemin du hameau
du cornillon
93210 LA PLAINE ST DENIS

Distribution d'imprimés publicitaires
Tél. : 01 49 46 01 98 - Fax : 01 49 46 03 40



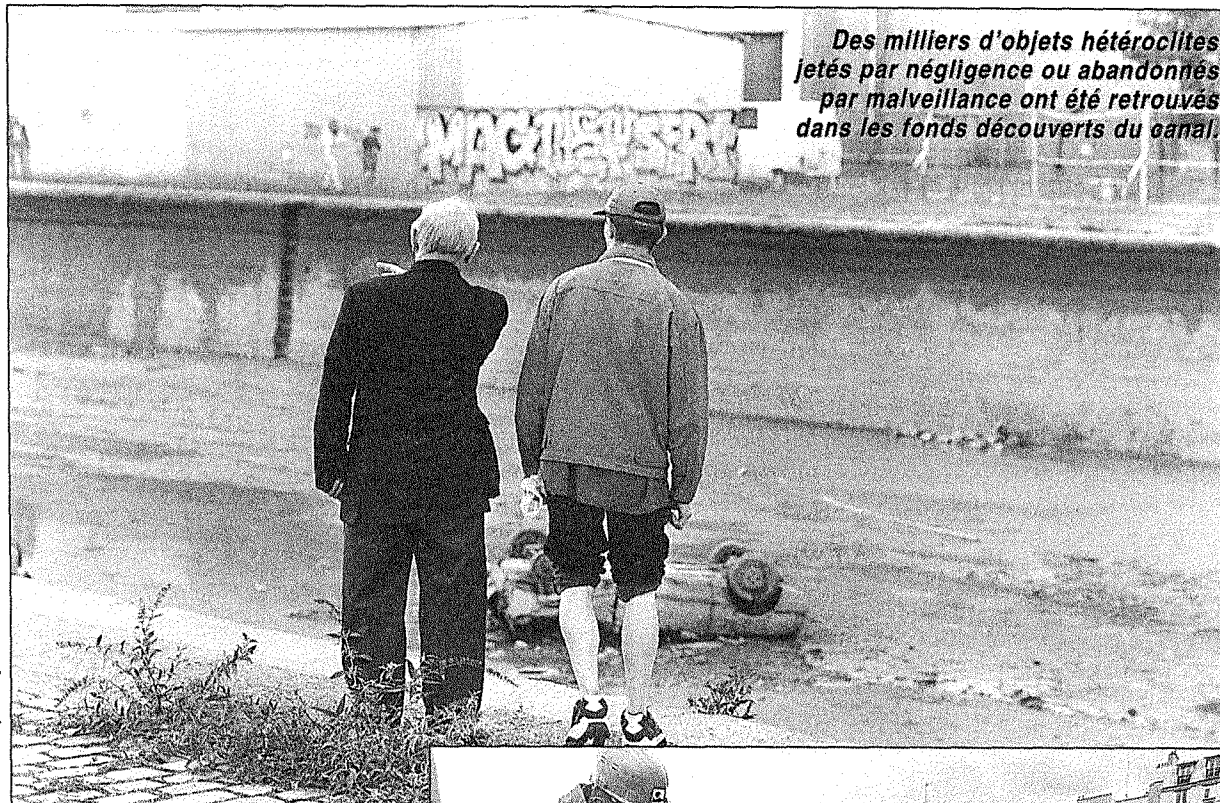
CANAL ● A l'occasion de sa vidange

Un inventaire à la Prévert



Durant sa mise en chômage, le canal de Saint-Denis fait reparler de lui, ce dont profitent les coordonnateurs de quartier qui proposent aux riverains plusieurs initiatives permettant de redécouvrir cette voie d'eau.

La grande toilette du canal de Saint-Denis a débuté comme prévu le 19 septembre. Jusqu'au 19 novembre, sept kilomètres de berges et de lit seront récurés, sondés, réparés. Les 29 portes d'écluses seront inspectées. La numéro 6 sera changée. Les systèmes hydrauliques seront remplacés. Tous les dix ans, ce chantier pharaonique mobilise 200 personnes. Il a démarré par la très spectaculaire vidange du canal. En quelques heures, grâce aux batardeaux – ces parois métalliques barrant le canal – posés sur l'écluse numéro 1, des millions de mètres cubes d'eau ont commencé à s'évacuer. Au matin du 20 septembre, le



Des milliers d'objets hétéroclites jetés par négligence ou abandonnés par malveillance ont été retrouvés dans les fonds découverts du canal.

Photos : Willy Vainqueur

niveau avait baissé de trois mètres. Et comme de coutume, le spectacle qu'offraient les fonds découverts valait vraiment le détour. Là, fichés dans la vase gris-beige, des milliers d'objets hétéroclites, jetés par négligence ou abandonnés par malveillance.

Au premier inventaire dressé par le service des canaux, pas moins de 68 voitures avaient déjà été localisées. Il fallait ajouter à cela des dizaines de deux roues, autant de Caddies, une caisse enregistreuse, un coffre-fort (vide), et près de l'écluse d'Aubervilliers un obus de la dernière guerre. Sans oublier un crâne non identifié. Cette trouvaille macabre a assombri le moment d'émotion qu'ont ressenti les anciens du Landy en voyant leur canal retrouver l'animation qu'ils lui connaissaient jadis. Pour la ribambelle de jeunes descendus s'enfoncer dans la vase, l'heure était à une chasse aux trésors débridée. Au moyen de cordes de fortune, ils ont hissé sur la berge des carcasses de scooter et des vélos. Mais c'est à la pêche électrique que les poissons prisonniers des marigots ont été capturés avant d'être transférés dans le bassin de la Villette.

Le canal débarrassé de ces objets encombrants, la mise au chômage est



Les 29 portes d'écluses sont inspectées.



Les poissons prisonniers des marigots ont été capturés à la pêche électrique avant d'être transférés dans le bassin de la Villette.

CHASSEZ L'INSOLITE

Lancées par la Vie des quartiers, plusieurs initiatives se déroulent le temps du chômage. « C'est l'occasion d'aller à la rencontre des habitants en leur faisant redécouvrir l'histoire du canal et ce qu'il s'y passera dans les prochaines années, l'aménagement des berges notamment, explique Evelyne Begusseau, coordonnatrice du quartier Victor Hugo-Canal. Notre souhait est que les gens se réapproprient ce lieu de la mémoire d'Aubervilliers. » Le 21 septembre, rendez-vous avait été donné au pont de Stains et sur le pont du Landy. André, qui a toujours habité rue Augier, s'est souvenu de l'animation qui régnait sur les berges au temps de son enfance, des parties de baignade et aussi d'une frange de plage qui n'existe plus, en face de la ZAC du Marcreux. Il participera au concours photos « Chassez l'insolite » ouvert à tous les amateurs. En outre, le projet d'exposition d'archives photographiques dans une maison d'éclusier fait son chemin. Il est question également d'un recueil de récits et de témoignages sur le passé du canal dans le quartier de La Villette. Le 2 octobre se déroulera la fête des quartiers Landy-Marcreux-Pressensé (le long du parc du Marcreux). Les Laboratoires d'Aubervilliers présenteront à la fin du mois une exposition photo réalisée au bord du canal (à confirmer). Les enfants du centre de loisirs Salomon travaillent sur un projet photo et de reportage lié au canal.

● CONCOURS PHOTO

Le concours « Chassez l'insolite » s'achève le 15 octobre. Envoyez votre meilleure photo (format 21 x 14) à la Vie des quartiers, 7, rue Achille Domart. Trois photos adulte et trois photos enfant seront primées. Remise des prix le samedi 23 octobre à 11 h 30 en mairie.

entrée dans le vif du sujet avec le déblaiement des tonnes de vase par des grues. Les techniciens s'affairent déjà sur les écluses. Le compte à rebours a commencé. Dans un mois et demi, la première péniche chargée de matériaux pondéreux en provenance du canal de l'Ourcq, se présentera à l'écluse du pont de Flandre. Tout devra être terminé car le trafic fluvial n'attend pas. Près d'un million de tonnes de marchandises, et quelques milliers de touristes, emprunteront en l'an 2000 cette vénérable voie d'eau.

Frédéric Lombard

Revue de presse

A86. *Le Parisien* (31 août) annonce que le viaduc nord de l'A86, situé à proximité du Stade de France, devrait s'ouvrir à la circulation en septembre 2000. « Ce pont permettra de doubler les voies de circulation sur cette portion étroite en la faisant passer de 2 x 2 voies à 2 x 4 voies. Chaque jour, près de 100 000 véhicules empruntent ce grand pont situé à cheval sur les communes d'Aubervilliers et de Saint-Denis. » *Le Parisien* précise que le coût de l'opération s'élève à 205 millions de francs.

Economie. *Les Echos* (7 septembre) salue la Maison de l'initiative économique locale (Miel), créée en début d'année, par quatre communes de la Seine Saint-Denis dont Aubervilliers. « Un service unique en son genre qui a pour objectif de se placer au chevet

des très petites entreprises, pour les soutenir et les accompagner dans leur développement... La Miel propose une analyse globale du contexte de l'entreprise, un diagnostic de ses forces et faiblesses, la recommandation d'une stratégie et le suivi de sa réalisation. Elle met ensuite en relation le chef d'entreprise avec les partenaires qui lui seront utiles... Quelque 250 entreprises ont ainsi été approchées pour l'instant. » En matière de projet, *Les Echos* annonce « la mise en place d'un outil financier spécifique pour les très petites entreprises, sous la forme d'un fonds réunissant grandes entreprises, banques et collectivités locales. »

Rentrée des classes. *Le Parisien* (7 septembre) fait part de l'animation qui règne à cette période de l'année dans la librairie-papeterie de la

famille Saluden, au centre-ville. « Installé à deux pas de la mairie depuis 1921, cet établissement est spécialisé dans le scolaire. Les profs s'y approvisionnent personnellement. Depuis une dizaine de jours, les écoliers se ruent à leur tour dans la boutique avec leurs parents à la recherche d'un agenda, d'un cartable... »

Négociation. *Le Figaro* (13 septembre) publie une interview du président du conseil régional d'Ile-de-France concernant le prochain contrat de plan Etat-Région. A propos du prolongement de la ligne 12 au-delà d'Aubervilliers, Jean-Paul Huchon déclare : « Actuellement, il y a quatre demandes : la ligne 13 au-delà de Gennevilliers, la 12, la 4 après Bagneux et la prolongation de Créteil. Ces prolongations sont en concurrence avec la rocade de tram-

way et les tangentielles qui matérialisent notre souci de mieux relier les banlieues entre elles et en grande couronne. »

Sécurité. *L'Humanité* (21 septembre) relève une série de progrès dans le bilan des contrats locaux de sécurité (CLS) dressé lundi 20 septembre à La Villette, en présence de plusieurs ministres, de nombreux représentants des villes et partenaires signataires d'un CLS. *L'Humanité* précise encore : « 290 CLS sont signés. 439 autres sont en préparation. Au total, 31 millions d'habitants, soit 51 % de la population. »

Aubervilliers qui signera le sien le 3 novembre était représenté par Bernard Vincent, adjoint au maire et vice-président du Forum français pour la sécurité urbaine (association regroupant 140 villes françaises

et une vingtaine européennes). *L'Humanité* reprend ses propos : « La sécurité doit être abordée au point de vue des citoyens et non d'abord du point de vue des institutions. »

Mobilisation. *Le Parisien* du 28 septembre annonce, pour le matin même, une nouvelle assemblée générale des enseignants de la cité scolaire Henri-Wallon. Ceux-ci réclament le classement de l'établissement en zone d'éducation prioritaire ou zone sensible. « Selon les professeurs, note *Le Parisien*, un tiers des élèves arrivant en seconde n'ont pas le brevet. Le taux de réussite au baccalauréat aurait chuté de cinq points à 60 % de réussite par rapport à 1998. Des contacts avec le lycée Le Corbusier d'Aubervilliers ont été pris en vue d'une probable journée d'action jeudi 30 septembre. »

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE • Des effectifs allégés dans les établissements

La rentrée des collégiens

L'ouverture d'un cinquième collège, le classement en zone d'éducation prioritaire et la poursuite du Plan de rattrapage de l'Education nationale ont permis d'améliorer la scolarité de 3 200 collégiens. Le point sur cette rentrée.

Une tasse de café dans une main, un gâteau dans l'autre, une mère de famille écoute le discours de rentrée de Joëlle Crosnier, principale du collège Rosa Luxemburg. Samedi 18 septembre, pendant que les enfants étaient en cours, une centaine de parents et une trentaine d'enseignants faisaient connaissance autour d'un brunch géant. Une manière originale et conviviale de fêter la deuxième rentrée de cet établissement flambant neuf qui dénombre environ 520 élèves. Un chiffre qui satisfait pleinement l'équipe pédagogique.

Chez les collègues de Joëlle Crosnier, le même sentiment de satisfaction générale prédomine. A Gabriel Péri, la principale, Marie-Claire Loyer, avoue « être toujours débordée » mais ravie de ne compter que 740 élèves contre 1 055 avant l'arrivée du 5^e collège. « Nous travaillons toujours autant mais dans de meilleures conditions. Nous sommes plus exigeants parce que nous détectons mieux et plus vite ce qu'avant on qualifiait de "petits détails"... Nous avons davantage le temps de nous rapprocher des élèves. D'ailleurs on les sent plus détendus, moins agressifs. Une rentrée comme celle-ci, j'en rêvais. »

« Nous sommes plus disponibles donc plus vigilants »

Même impression à Jean Moulin qui affiche cette année à peine 800 élèves au lieu des 1 000 habituels. « L'amélioration de la vie scolaire est nette, assure Annie Grizard, la principale. On circule mieux, les salles sont moins encombrées, nous sommes plus disponibles et donc plus vigilants. Cela rassure nos élèves. Nos actions autour de la citoyenneté prennent une autre dimension et nous continuons de développer les autres projets avec plus de sérénité et d'efficacité. » Ici, la moyenne plafonne à 25 élèves par classe mais Annie Grizard ne désespère pas de « revoir ce chiffre à la baisse ».

Enfin, bien que les collèges Henri Wallon et Diderot ne soient pas directement concernés par l'ouverture

de Rosa Luxemburg, ces deux établissements ont déjà bénéficié de leur classement en zone d'éducation prioritaire.

Toileté et rénové par le conseil général, il y a quelques années, le collège Diderot accueille actuellement 650 élèves. Sa principale, Marilyn Duclos, a qualifié cette rentrée de « globalement positive » parce que pour la première fois depuis longtemps, dès le 10 septembre, soit peu de temps après la rentrée, toute

l'équipe pédagogique affichait complet. D'autre part, les jeunes recrues ont fort bien intégré l'équipe d'enseignants composée de professeurs qui exercent là depuis près de 20 ans et d'autres plus jeunes mais en poste depuis l'année dernière.

Quelques rues plus loin, le collège Henri Wallon se satisfait de ses 425 jeunes inscrits et des travaux réalisés pendant l'été, à savoir la modernisation de l'alarme incendie et la réfection de la cour de récréation réa-

lisées par le conseil général. Avec une moyenne de 24 élèves par classe et d'autres travaux en perspective en cours d'année, le principal, Lucien Nedelec, préfère rester prudent mais reconnaît que « la situation est convenable ».

Ainsi après les écoles maternelles et élémentaires, la plupart des collèges de la ville ont plutôt bien commencé leur année scolaire. Ce qui est loin d'être le cas partout en France.

Maria Domingues



Willy Vanquar

LA RENTRÉE

À JEAN-PIERRE TIMBAUD

Avec 26 enseignants manquants sur un effectif de 91 pour environ 670 élèves, la réunion de prérentrée des 2 et 3 septembre laissait présager un très mauvais début d'année au lycée Jean-Pierre Timbaud. Aussitôt, l'équipe pédagogique et le maire intervenaient auprès du rectorat. La situation allait toutefois rapidement s'améliorer. Dans la soirée du vendredi 3 septembre, la quasi totalité des postes vacants (conseiller principal d'éducation et professeurs) était pourvue. Lundi 20 septembre, date de la dernière phase de rentrée, il manquait « seulement » un professeur de carrosserie. « Le rectorat est en déficit de candidatures pour cette spécialité, explique le proviseur Alain Ripard. En attendant de nouveaux recrutements, les élèves n'ayant pas de professeur attiré devront suivre leurs cours avec d'autres groupes répartis en ateliers mais ils rateront ainsi une séance sur trois ». En matière de rénovation, les travaux espérés depuis une bonne dizaine d'années débiteront dans quelques mois. Ils s'étaleront sur une période d'environ deux ans et demi. Des réunions de préparation de ce gros chantier mené par la Région, dont le coût est estimé à environ 80 millions de francs, auront lieu ce trimestre afin de trouver des solutions pour que les cours ne soient pas trop perturbés par le bruit. Les 16 salles de classe contenues dans le bâtiment d'enseignement général devraient être transférées, pendant les vacances de Noël, dans des préfabriqués ou autres espaces disponibles dans l'enceinte de l'établissement. Les aménagements nécessaires se feront ensuite progressivement, toujours sans interruption de l'activité scolaire.

Isabelle Terrassier

Opinions

Qu'est-ce qui a changé dans votre établissement ?



DOMINIQUE HANUISE, directeur de la maternelle Stendhal

L'inspection nous avait attribué une ouverture de classe. Faute de place, nous l'avons transformé en création de poste. Avec 12 enseignants pour 11 classes et 270 élèves, cela nous permet de renforcer le soutien dans les moyennes sections où apparaissent les premières difficultés d'apprentissage. Nous avons une classe encadrée par deux institutrices qui partagent leur temps entre cette dernière et le soutien à celles qui en ont besoin. Cette écoute supplémentaire est un atout pour ces enfants qui, en général, peuvent surmonter leurs difficultés passagères, à condition d'y mettre les moyens nécessaires.



NADIA MONGIN, directrice de l'école élémentaire Jean Macé

Cette année nous avons plus d'enfants inscrits au CP que ce qui était prévu. Sans l'arrivée d'un enseignant supplémentaire, nous aurions connu des effectifs de 27 enfants en moyenne par classe. Au lieu de cela nous avons la satisfaction d'afficher une moyenne actuelle de 21 élèves. Dans ce quar-

tier qui compte beaucoup d'enfants non francophones, ces chiffres revêtent une importance capitale. Avec mon collègue de l'école Condorcet, nous nous concertons pour accueillir ce public à la fois désemparé et très demandeur tout en maintenant la qualité de l'enseignement aux autres enfants. Le renfort d'un nouvel enseignant va nous permettre d'accentuer cet effort.



JOSIANE PALACIO, directrice de l'école Robespierre

Avec une ouverture de classe standard et une autre spécialisée dans l'accueil des enfants non francophones, cette rentrée revêt un intérêt particulier. Avec 347 enfants inscrits dans 16 classes, notre moyenne oscille entre 22 et 23 élèves. On peut penser que 4 ou 5 enfants en moins c'est peu, mais cela peut changer beaucoup... Dès les premières semaines nous avons senti la différence : les enfants sont plus calmes, les personnels sont plus disponibles et travaillent dans de bien meilleures conditions puisque pour le même nombre d'enfants que l'an passé nous sommes davantage à être à leur écoute ! C'est une belle rentrée comme on aimerait en connaître bien d'autres.

Propos recueillis par Maria Domingues

● ENTRETIEN

« Les parents ont aussi leur place à l'école »



DANIELE MESSANT-LAVAL, présidente de l'union locale de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE).

● Quelle est l'utilité des élections de parents d'élèves ?

Au niveau des écoles maternelles et primaires, elles permettent d'élire, dans chaque établissement, les représentants des parents au conseil d'école. Cette instance réunit, trois fois par an, toute l'équipe pédagogique, c'est-à-dire les enseignants, la directrice, les parents d'élèves élus, des élus municipaux et éventuellement des intervenants extérieurs. On y décide de la vie de l'école, du déroulement des programmes, des activités extérieures, des classes vertes ou de neige. Le rôle des parents est uniquement consultatif, mais c'est important qu'ils transmettent et défendent l'avis de leurs enfants.

● Ces élections ont-elles la même importance dans les collèges et lycées ?

Les représentants de parents d'élèves y ont un rôle plus important

encore. Ils ont un pouvoir de décision au sein du conseil d'administration (qui remplace le conseil d'école). Ils participent aux votes des budgets, comme les tarifs de cantine par exemple. S'ils estiment l'augmentation trop forte, ils peuvent s'opposer à cette décision. Il est donc primordial que nous ayons le maximum de candidats. Plus nous sommes nombreux (six à sept représentants par établissement), plus notre poids est grand.

● Quel impact ont ces élections en dehors de l'établissement scolaire ?

Plus le nombre de votants est élevé, plus nous sommes représentatifs. Quand on doit défendre un avis au conseil général, régional ou à l'inspection académique, on pèse plus lourd dans la balance. Et voter n'est pas compliqué. Les élections ont lieu soit dans les établissements, soit pas correspondance, ou plus simplement en mettant le bulletin de vote sous enveloppe et en le confiant à l'enfant qui le remettra à son enseignant.

Propos recueillis par Frédérique Pelletier

22 et 23 octobre

Elections des représentants des parents d'élèves au sein de la FCPE

● UNION LOCALE FCPE

4, rue du Docteur-Pesqué.

Tél. : 01.48.33.08.46

LOGEMENT ● 852 appartements du parc HLM sont concernés

Un coup de pouce aux réhabilitations

La Ville et le conseil régional subventionnent à hauteur de 10 % chacun plusieurs programmes de réhabilitations dans le parc de l'OPHLM.

Le budget de la commune, voté au mois de mars, avait inscrit le logement en tête des priorités. Le blocage des loyers de l'OPHLM, une aide de 4 millions de francs pour des rénovations dans le patrimoine ancien privé, des crédits supplémentaires affectés au service communal d'hygiène et de santé avaient donné le ton.

A ces mesures s'était ajoutée l'augmentation de l'aide aux réhabilitations accordée par la Ville à l'Office HLM. Celle-ci atteint 4,9 millions de francs. Et c'est aujourd'hui au tour du conseil régional d'Ile-de-France de subventionner ces opérations. Un dispositif mis en place après l'élection d'une assemblée issue de la gauche plurielle permet à la Région de participer à hauteur de 10 % du montant des travaux. A condition toutefois que les collectivités locales s'engagent sur cette même base. « Ce dispositif va dans le bon sens, s'est félicité Pierre Ringot, le président de l'OPHLM, car il nous permet d'asseoir notre programme de réhabilitation mais il ne résout pas tout. Ces subventions demeurent insuffisantes pour entreprendre tous les travaux que nous souhaiterions. »

Huit à dix mois de travaux

Deux opérations sont déjà en cours. Au 19, 21, 23, rue de l'Union, 388 logements sont concernés. La Ville et la Région contribuent à hauteur de 2,1 millions chacune – le reste provient de l'Etat (4,1 millions de



La réhabilitation concerne 216 logements au 21-25 rue du Pont Blanc pour un montant de 15,7 millions de francs.

francs) et d'emprunts (17,2 millions de francs) – pour un coût total de 25,5 millions de francs. Au 21-25, rue du Pont Blanc, ce sont 216 logements. La facture s'élève à 15,7 millions de francs, avec une parité d'engagement de la Ville et de la Région. Le contenu de ces chantiers, qui ont démarré au mois de juillet, comprend notamment le ravalement

des façades, l'étanchéité et l'isolation des terrasses, la rénovation des halls d'entrée, le changement des ascenseurs et des portes palières, des menuiseries, la mise en conformité du réseau électrique dans les appartements. De huit à dix mois de travaux seront nécessaires.

Et si la commission permanente du conseil régional se prononce pour (la

décision doit être prise d'ici la fin de l'année), le dossier de réhabilitation de 248 logements au 112 rue Cochenne bénéficiera lui aussi d'une subvention. Cette dernière opération démarrera dès l'accord de la subvention par la Région et durera huit mois. Au printemps prochain, 852 logements auront ainsi été rénovés.

Frédéric Lombard

ROBESPIERRE-COCHENNEC ● Un projet pour accompagner la réhabilitation

Moi et les autres dans la cité

Pour que l'effet positif de la réhabilitation du 112 de la rue Hélène Cochenne se poursuive après la fin des travaux, la Ville et l'OPHLM ont missionné une association pour fédérer les habitants autour d'un projet « Moi et les autres dans la cité ».

Devant la boutique du quartier Robespierre-Cochennec, des enfants malaxent avec entrain de la barbotine, un mélange de terre et d'eau destiné à construire un édifice imaginaire. Près d'eux, Françoise Amant et Annie Maya, animatrices de l'association La Part de l'art, distribuent conseils et encouragements. Depuis ce premier atelier

animé pendant l'été, Françoise et Annie devraient prendre possession de deux appartements mis à disposition et aménagés par l'OPHLM d'Aubervilliers. Situés au rez-de-chaussée du 112 de la rue Hélène Cochenne, ces locaux sont destinés à accueillir un projet intitulé « Moi et les autres dans la cité ». Il accompagnera la réhabilitation du bâtiment tout au long de l'année et devrait permettre aussi bien aux locataires de l'immeuble qu'aux habitants du quartier de bien comprendre les enjeux de cette réhabilitation. Financée par la municipalité, l'OPHLM et le conseil régional, cette opération permettra de « mettre en relation les enfants entre eux, les générations, les cultures... faire que les gens se croisent, se voient, se parlent... bref, que tout ce monde communique et se dise ce qu'il faudrait faire pour améliorer la vie dans la cité et dans le quartier... », précisent Françoise et Annie. Pour cela, deux ateliers hebdomadaires accueilleront jeunes et adultes qui pourront s'y exprimer à travers les arts plastiques ou le théâtre.

Tout ce travail initié l'été dernier,



Deux ateliers hebdomadaires accueillent jeunes et adultes du quartier.

en collaboration avec Corinne Tabaa, coordinatrice du quartier, devrait aboutir à une exposition prévue pour l'été 2000. On y trouvera les fruits individuels de ce projet collectif, soit les différentes réalisations et créations des habitants qui voudront bien s'y impliquer.

Les personnes intéressées ou simplement intriguées par le projet « Moi

et les autres dans la cité » trouveront toutes les informations dans la boutique du quartier Robespierre-Cochennec.

Maria Domingues

● BOUTIQUE DE QUARTIER

120, rue Hélène Cochenne.
Tél. : 01.49.37.16.71

Vite dit

Audiovisuel

● LA REDEVANCE TÉLÉVISUELLE

Le service de la redevance de l'audiovisuel procède jusqu'au 15 novembre à une opération de contrôle à domicile dans toute la ville. Quatre agents assermentés sont chargés de rechercher des postes récepteurs de télévision non déclarés. Si vous n'avez pas encore déclaré votre télé, faites-le avant le contrôle afin de ne pas payer d'amende. Pour régulariser votre situation lors d'un contrôle, les agents vous demanderont de payer une double taxe (celle de l'année passée et celle à venir, soit au total 1 494 F pour un poste couleurs). Si vous refusez la régularisation, un procès-verbal sera dressé et vous risquez de payer une amende pouvant atteindre jusqu'à huit fois la taxe annuelle qui s'élève à 747 F. Service de la redevance de l'audiovisuel 46, rue d'Amsterdam, 75009 Paris Tél. : 01.49.70.40.55

Vote

● REFERENDUM ALGERIEN

La communauté algérienne s'est fortement mobilisée lors du référendum lancé par le président Abdelaziz Bouteflika. 51 978 personnes sur les 84 741 inscrites sur les listes (soit 61,38 % de l'électorat) se sont en effet rendus aux urnes installées du 11 au 16 septembre à l'espace Rencontres. 98,51 % des votants ont répondu « oui » à la question du chef de l'Etat : « Etes-vous pour ou contre la démarche du Président de la République relative à la réalisation de la paix et de la concorde civile ? »

Environnement

● DOMINIQUE VOYNET À AUBERVILLIERS

La signature d'une charte intercommunale de l'environnement entre Saint-Denis et Aubervilliers aura lieu mercredi 6 octobre à l'Hôtel de Ville, en présence de Dominique Voynet, ministre de l'Environnement. Ses principaux objectifs visent à améliorer le cadre et la qualité de vie, notamment par une meilleure prise en compte des aspects de l'environnement au quotidien ; donner une ambition écologique au développement local ; donner à l'environnement une dimension citoyenne et sociale. Sera signée également la convention d'objectifs pour la coopération d'environnement urbain entre le conseil général et les deux communes.

● IMMOBILIER

DES MAISONS DE VILLE À VENDRE

Six pavillons avec jardin, actuellement en construction boulevard Anatole-France, sont à vendre depuis le début du mois d'octobre. L'entreprise chargée de la commercialisation de ce programme privé, la SCI Gamar, vient d'installer un bureau de vente, à l'angle du bd Anatole-France et de la rue Waldeck-Rousseau. Les personnes intéressées pourront se renseigner sur cette future résidence Le Régent, les samedis et dimanches de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Ces maisons de ville d'une surface de 120 m² (répartie sur deux étages) compteront six pièces (dont cinq chambres et une buanderie) avec chauffage individuel au gaz, moquette, peinture et un conduit de cheminée. Le jardin sera entièrement clos et un garage permettra de garer deux à trois voitures.

Ces maisons de style traditionnel seront vendues 973 700 francs (à un prêt 0%) et seront habitables fin 2000.

F. P.

● RENSEIGNEMENTS

Antonio Rodrigues
Tél. : 01.45.69.99.31

Ce que j'en pense

La ligne 12 est en péril, mobilisons-nous !

● Par Jack Ralite, sénateur-maire d'Aubervilliers



AU CONSEIL MUNICIPAL du 30 septembre, mon collègue Jacques Salvator, maire-adjoint et conseiller régional, me demandait que des précisions et rectifications soient apportées à l'article du précédent *Aubermensuel* consacré à la prolongation de la ligne 12 du métro et intitulé « Une remise en question inacceptable ». Celui-ci reprenait en substance ma déclaration du mois de juillet, distribuée à toute la population, où je faisais part de mes inquiétudes à ce sujet.

Ce fut l'occasion pour moi de faire le point devant l'assemblée communale sur ce dossier, tellement important pour l'avenir d'Aubervilliers et sa population.

Oui, malheureusement, mes craintes se confirment. La prolongation de la ligne 12 jusqu'à la mairie, que nous attendons tous, est en péril. Toutes les réunions, toutes les déclarations en attestent : pour l'instant notre métro n'est pas programmé et ne fait l'objet d'aucune inscription budgétaire. Ce que laissent présager les conclusions du Comité interministériel à l'aménagement du territoire du 23 juillet concernant la première tranche de subventions de l'Etat à la Région. Ce que laissent supposer également toutes les listes parues dans la presse où ne figure pas la ligne 12 mais où figurent en revanche des projets qui n'avaient pas jusqu'alors été évoqués.

Une délégation au ministère des Transports, une autre au conseil régional

C'est d'ailleurs pourquoi, le 7 septembre, accompagné de Bernard Vincent, maire-adjoint chargé des transports, de Raymond Labois, président d'Auber-progrès, de Josiane Guignard, présidente de l'association Mètr'Auber, et de plusieurs autres de ses membres, à la Région puis au ministère des Transports, nous avons remis 1 115 pétitions.

En diverses circonstances j'ai rencontré le président du conseil régional, Jean-Paul Huchon, le 13 janvier, le 7 mai, le 8 juin. A chaque entrevue, il m'a confirmé la nécessité que représente à ses yeux cette prolongation. Mais il a aussi été franc : « Ce sera dur, m'a-t-il confié, car nous craignons ne pas recevoir suffisamment de crédits d'Etat au futur contrat de plan ».

Et dans le *Figaro* du 13 septembre, il précisait les choix stratégiques de la politique régionale des transports : « Est-ce qu'on va prolonger les lignes existantes ? Actuellement, il y a quatre demandes : la ligne 13 au-delà de Gennevilliers, la 12 au-delà d'Aubervilliers, la 4 après Bagneux et la prolongation de Créteil. Chacune engage un budget qui va de 1,5 à 2 milliards de francs. Mais ces prolongations sont en concurrence avec la rocade de tramway et les tangentielles qui matérialisent notre souci de mieux relier les banlieues entre elles en grande couronne. »

Mercredi 29 septembre encore, à l'issue d'une rencontre entre le président Huchon et le président Clément, du conseil général, dont on

connaît l'attachement qu'il porte à ce dossier, la ligne 12 n'était toujours pas retenue.

Enfin, à supposer que la deuxième enveloppe de subvention que l'Etat doit accorder à la Région soit à la hauteur des espérances de cette dernière, il m'a été dit que même dans cette hypothèse une ligne et une seule serait réalisée : la 13.

Voilà exactement où en est le dossier de la prolongation de la ligne de métro n°12.

Alors, hier au temps du « tout banlieue vers Paris » on ne l'a pas réalisée. Aujourd'hui, c'est le « tout banlieue-banlieue » et elle n'est toujours pas programmée. Je n'ai rien contre le maillage transversal des transports en commun. Il est fondamental. Mais pour qu'il y ait maillage, il faut des mailles. Or, comment relier le tramway de La Courneuve s'il n'y a pas le métro ? Il y a là quelque chose qui ne va pas. Et surtout, comment considérer la Plaine Saint-Denis comme un territoire stratégique aux plans régional et national et ne pas irriguer sa partie sud en transports collectifs ? C'est incohérent. D'ailleurs plusieurs industriels viennent de lancer à ce sujet une pétition particulièrement dynamique.

Alors, que proposer ? D'abord, le respect des engagements pris. Ensuite, se battre pour Aubervilliers et son métro, en rassemblant toutes les forces d'Aubervilliers.

Mais je souhaite plus. Je lance un appel à l'action à partir d'une idée que je vais suggérer au président de la Région.

Voilà. On va bientôt fêter le centième anniversaire de la RATP. Lorsque le métro parisien a été réalisé, on a trouvé les financements et la capitale a été couverte en un rien de temps. Eh bien aujourd'hui, il faut une ambition de même niveau pour la banlieue, ses liaisons « transversales » et les quelques mailles « verticales » qui font encore défaut.

Aussi, ma suggestion principale est que la Région lance un grand emprunt, sur une longue période, pour mettre à niveau les transports en commun de l'Ile-de-France, à hauteur des revendications des collectivités, des populations et des acteurs économiques. C'est à dire bien plus que ça n'est actuellement possible.

Voilà la contribution et l'aide que je souhaite apporter au président Huchon pour faire en sorte qu'Aubervilliers ne soit plus le seul point aveugle de la petite couronne, je dis bien le seul, sur la carte du métropolitain. Je la soumet au débat et appelle chacun et chacune d'entre vous à en amplifier la portée, au travers notamment des actions décidées par l'association Mètr'Auber qui pourront tous nous rassembler. La première, le jeudi 28 octobre prochain à 12 heures, rue des Fillettes pour creuser symboliquement une station de métro, et la seconde, le samedi 20 novembre pour former une chaîne humaine de la mairie à la Porte de la Chapelle.

Si nous nous mobilisons, nous serons en mesure d'obtenir pour Noël un engagement définitif pour la ligne 12.

DEMOCRATIE • Inauguration de la boutique du centre-ville

La rue du Moutier en fête



Après le discours du maire Jack Ralite, la population était invitée à partager un repas qui s'est avéré convivial.

Des enfants sont venus pour qu'on les aide dans leurs devoirs, alors nous cherchons des bénévoles. Nous avons également déposé une pétition au commissariat sur la circulation des poids lourds, rue du Moutier... »

De nombreuses personnes en profitent pour souligner certains problèmes locaux avec le maire et les élus du comité consultatif de quartier, René François et Bernard Orantin. Jack Ralite s'en est félicité dans son discours d'inauguration : « Quand on prend ses problèmes en main, on avance, a-t-il précisé avant de rappeler la récente rénovation d'une partie de la rue du Moutier. Au début, certains ont grincé des dents, aujourd'hui, comme me le soulignait une habitante "dans le fond, nous avons nos petits Champs-Élysées". C'est un peu exagéré, mais le quartier bouge. »

Après un repas convivial, Jacques Dessain, de la Société d'histoire d'Aubervilliers, a organisé une visite guidée de la rue du Moutier. Tout le monde se souviendra de ce dimanche 19 septembre.

Frédérique Pelletier

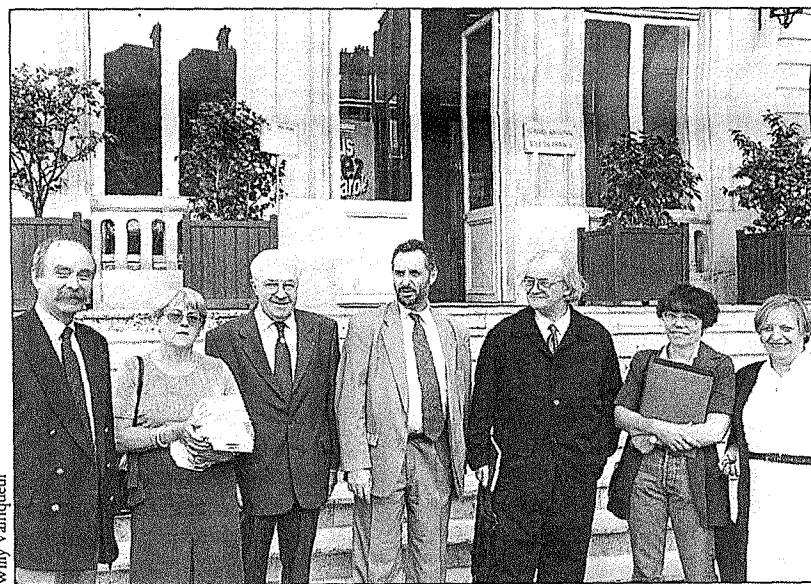
C'est au son de l'accordéon et de la valse musette que les premiers groupes se forment. Puis, peu à peu, une centaine d'habitants du centre-ville arrivent pour l'inauguration de leur nouvelle boutique de quartier, 25 rue du Moutier. Certains regardent les panneaux d'affichage des plans du futur marché ou les photos de la journée à la mer, d'autres visitent les locaux flambant neufs ou discutent de la jeune association de coproprié-

taires bénévoles, ABC, qui tient sa permanence à la boutique.

« Permettre aux gens de se connaître »

Pendant ce temps, Aline Guérin, la coordonnatrice de quartier, répond aux questions de quelques résidentes : « La boutique permet aux habitants du centre-ville de se rencontrer, d'être informés et de donner leur avis sur les projets municipaux en cours, mais aussi de faire des propositions.

Images

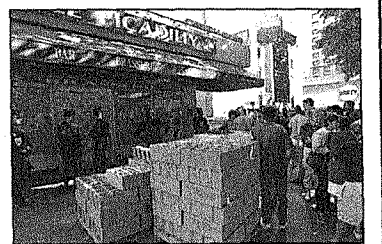


L'assemblée générale de l'association Mètr'Auber du 21 septembre a décidé deux actions, une manifestation le 28 octobre, rue des Fillettes à midi, pour creuser symboliquement une station, et le 20 novembre pour former une chaîne humaine de la mairie à la porte de la Chapelle... « Notre réunion était particulièrement dynamique », souligne Christian Lemel, trésorier de l'association.

Quelques jours plus tôt, une délégation de Mètr'Auber et d'élus, accompagnée par le maire d'Aubervilliers Jack Ralite, a été reçue à la région Ile-de-France et au ministère des Transports. Bernard Vincent, maire adjoint aux Transports et Raymond Labois étaient présents aux côtés de la présidente de Mètr'Auber, Josiane Guignard. (Voir éditorial ci-contre).

● LA VILLETTE

Une décision qui a choqué



Le 3 septembre, par décision préfectorale, en présence d'un huissier et sous protection policière, une équipe de maçons a muré les façades de la brasserie Le Piccadilly, rue Emile Raynaud. Depuis trois ans, Guy Peynet, le locataire des lieux, n'arrivait plus à payer son loyer. Situé au pied de la tour Pariféric, ce restaurant a subi de plein fouet le départ des entreprises et des salariés qui l'occupaient. Sur intervention de Jack Ralite, le préfet de Seine-Saint-Denis avait accepté pendant plus d'une année de surseoir à l'expulsion du gérant de la brasserie puis de régler les loyers de l'établissement (280 000 francs). La situation ne s'améliorait pas, la préfecture a finalement décidé de faire appliquer la décision des tribunaux. Cette intervention, par son caractère brutal, a choqué. Habités du quartier se sont pressés pour apporter leur soutien à Guy Peynet. Les élus se sont également mobilisés. Jean-Jacques Karman, président du comité de quartier, a conduit une délégation en préfecture. Jacques Salvator, maire-adjoint, a adressé un courrier au ministre de la Ville. De son côté, Jack Ralite a réuni autour d'une même table, le gérant, les Pouvoirs publics et la Chambre de Commerce. A cette occasion, le sous-préfet a annoncé qu'il était prêt à participer à la revitalisation du quartier.

F. M.

EVENEMENT ● Célébration du troisième millénaire

Sur la route de la RN 2000



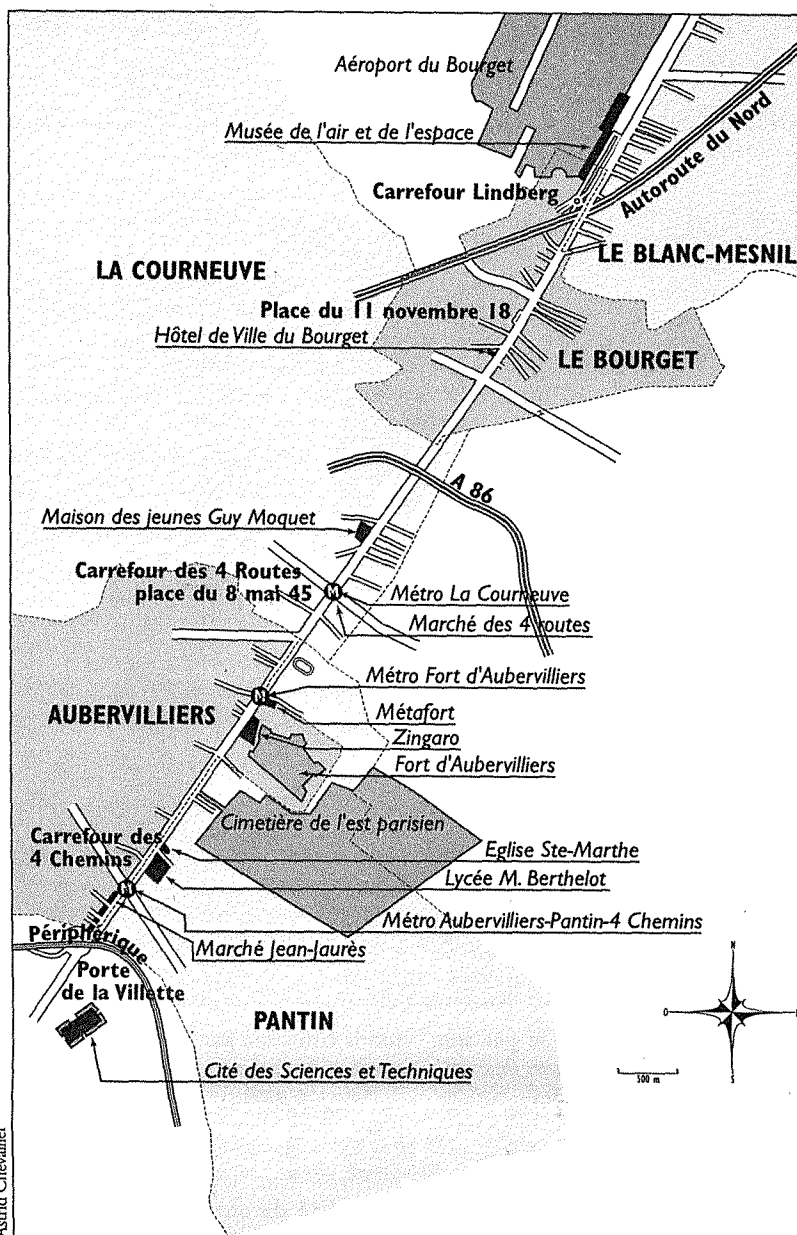
Rendez-vous est pris. Le 28 mai 2000, la RN 2 servira de décor à une grande fête qui marquera l'entrée dans le troisième millénaire.

Organisée conjointement par les cinq communes du 93 traversées par la nationale, cette journée pleine de surprises promet d'être un événement. Sur la voie rendue aux piétons pour l'occasion, les initiatives vont se multiplier. Aubermensuel reviendra régulièrement sur les préparatifs de ces festivités. Et, en attendant le jour J, le journal se propose de raconter l'histoire de cette route à travers celle des lieux les plus marquants qui la jalonnent. Ce mois-ci, une grande fabrique d'Aubervilliers, l'usine de parfum de la maison Piver.

C'est l'un des axes les plus importants de la Seine-Saint-Denis. Sur sept kilomètres, la RN 2 relie cinq villes du 93. Ancienne route des Flandres autour de laquelle s'est construite l'histoire de cette partie du département, la nationale, empruntée quotidiennement par près de 50 000 véhicules, a, au fil du temps, perdu de son identité. Comment lui redonner un lustre, une cohérence, qui feraient de cet axe un véritable boulevard urbain, rendant ainsi plus accueillant chaque traversée de ville ? Les maires du Bourget, du Blanc-Mesnil, de La Courneuve, de Pantin et d'Aubervilliers ont décidé de regrouper leurs forces pour travailler à ce renouveau. Un engagement à long terme pour une opération de requalification qui nécessitera également l'intervention des services de l'Etat. En attendant, et pour marquer symboliquement l'intérêt porté au devenir de la RN 2, une grande fête célébrant le troisième millénaire s'y déroulera le 28 mai 2000.

Associer le plus de monde à cette journée

De réunions en rencontres, un projet ambitieux est en train de prendre forme. Avec comme idée force, la volonté d'associer le plus de monde possible à cette journée très particulière. Associations, acteurs culturels et artistiques, monde sportif ou scolaire, entreprises, ou même simple habitant, chaque idée d'animation est la bienvenue. Un comité de pilotage, composé d'élus et de responsables administratifs, a été formé pour coordonner l'ensemble du projet. Une association loi 1901 a été créée pour gérer le financement de la manifestation. Des subventions sont attendues



Redonner une nouvelle jeunesse à la RN 2 pour en faire un véritable boulevard urbain, telle est l'ambition des maires des cinq villes du département traversées par la nationale. La fête du 28 mai 2000 donnera le coup d'envoi à ce projet.

de la part de l'Etat, de la Région, du Département et de la mission An 2000. La « maîtrise d'œuvre » de la manifestation sera confiée à la société Sans arrêt et sans limites. Spécialisée dans l'organisation d'événements artistiques, elle apportera son savoir-faire et jouera le rôle du chef d'orchestre chargé de mettre en musique l'ensemble des animations qui se succéderont en différents lieux.

Grande kermesse dans le Fort, passage souterrain aménagé en piste de rollers...

Du centre RATP des Flandres aux jardins ouvriers, de la gendarmerie mobile au concessionnaire du marché Jean Jaurès, du Métafort au collège Saint Joseph, Jack Ralite, sénateur-maire, a rencontré l'ensemble des responsables d'équipements qui jalonnent l'avenue Jean Jaurès. La plupart ont d'ores et déjà décidé de s'associer activement à la fête. Les gendarmes, par exemple, envisagent d'ouvrir le Fort pour une grande kermesse. Le passage souterrain de l'entrée de ville pourrait être transformé en piste de rollers. De leur côté, les services municipaux des archives travaillent à la réalisation d'une plaquette historique qui sera distribuée dans les écoles.

Dans les villes voisines, les idées ne manquent pas non plus. Parmi les plus originales, la transformation du passage souterrain du Bourget en piscine éphémère. Ou l'aménagement de celui de La Courneuve en salle de cinéma. Pour sa part, l'écomusée de La Courneuve a l'intention de faire descendre l'avenue à un troupeau de moutons, comme à l'époque des abattoirs de la Villette ! On est impatient de voir ça...

Frédéric Medeiros

HISTOIRE ● Les établissements Piver avenue Jean-Jaurès

Un parfum de nostalgie



Durant près d'un siècle, des générations d'Albertivillariennes ont travaillé dans les senteurs entêtantes des ateliers de l'usine de parfumerie Piver.

En 1868, la révolution industrielle est en marche. La route des Flandres se couvre d'usines. Au 150 avenue Jean-Jaurès, la parfumerie Piver apporte une note fleurie dans un paysage dominé par les fonderies de suif, les forges et les fabriques d'acide sulfurique. L'enseigne est renommée pour ses

parfums, ses savons, sa poudre de riz. Chaque matin, des centaines d'employées passent le haut portail en fer forgé. Hiver comme été, des senteurs tenaces qui montent de la distillerie guident le pas des visiteuses. Dans le quartier on dit : « Ça sent Piver, il va pleuvoir, ça sent Patoche (la colle) il fera beau ».

Avenue Jean-Jaurès, la maison Piver, spécialisée dans les parfums, les savons et les poudres de riz, a aujourd'hui disparu. Elle fut longtemps l'un des fleurons du patrimoine industriel albertivillarien.

Mais sous ses airs propres, la parfumerie Piver est avant tout une industrie. La main d'œuvre est essentiellement féminine. Et même si la maison a réputation de plutôt bien payer ses ouvrières, personne ne vole son salaire.

Règlement strict et conditions de travail parfois pénibles

En cette fin de XIXe siècle, le travail est régi par un règlement strict. Réprimandes et amendes sont monnaie courante. Dès quatorze ans, les adolescentes peuvent rentrer à l'atelier des poudrières. Là, assises par dix autour de grandes tables, un tablier blanc noué sur les reins, elles emplissent des sachets de poudre de riz ou de poudre à savon et confectionnent les paquets. Le tamisage génère une poussière qui colle aux vêtements, à la peau et s'insinue dans les poumons

provoquant des quintes de toux.

Les ouvrières des flacons font figure de privilégiées. Il leur incombe le remplissage des bouteilles des différentes essences de parfum que des ouvriers ont distillé dans les gros alambics. Pareillement, le savon, préparé dans de grandes chaudières, sera conditionné par ces milliers de mains habiles. L'apprentissage est rendu plus difficile par la puissance olfactive des essences qui imprègnent les vêtements et incommode les débutantes. Mais il vaut toujours mieux être ouvrière chez Piver que boyauillère aux abattoirs se répètent les filles.

Jusqu'au début des années 1970, la parfumerie Piver a embaumé le quartier de ses senteurs. Avant de fermer et de laisser flotter dans l'air comme un parfum de nostalgie.

Frédéric Lombard

CONSEIL MUNICIPAL ● *La communauté de communes à l'ordre du jour de la séance du 30 septembre*

Le feu vert est donné

Le conseil municipal vient officiellement de décider de s'associer avec Saint-Denis, Epinay, Pierrefitte et Villetaneuse. Un vote capital qui, comme un symbole, s'est déroulé au même moment dans les cinq villes.

Au programme également, une discussion sur les futurs statuts de la communauté de communes et l'élection des représentants de la municipalité au sein du conseil communautaire.

En guise d'introduction et pour resituer le contexte dans lequel l'assemblée communale était amenée à donner son avis, Jack Ralite, sénateur-maire, est revenu en détail sur le travail accompli depuis près d'un an.

Impulsée par Aubervilliers et Saint-Denis, l'idée d'œuvrer dans un cadre intercommunal renforcé a, au fil des mois, séduit d'autres villes. Epinay dans un premier temps, puis Villeneuve et Pierrefitte ont désiré s'associer à cette démarche. Décision a été prise de s'unir à cinq. Pour construire un projet à la hauteur des ambitions affichées, un vaste chantier a été engagé.

Une démarche novatrice en Ile-de-France

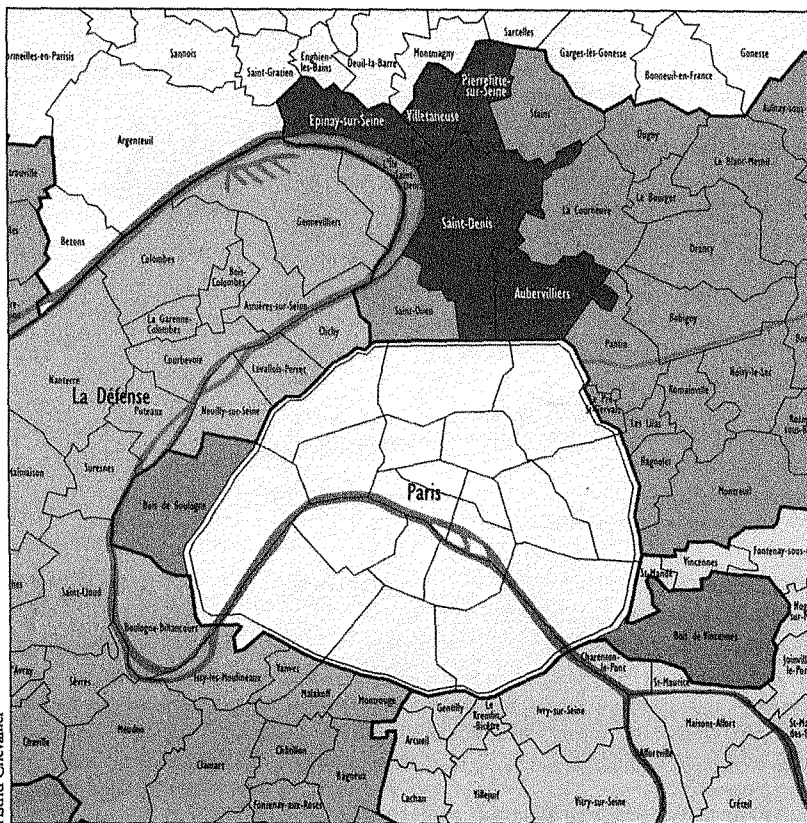
« Au total, pour Aubervilliers, c'est près de 80 réunions qui se sont tenues sur le sujet », a rappelé le maire. Rencontres avec les autres villes (que ce soit au niveau des élus ou des responsables administratifs), réunions avec la population, le personnel communal, les services de l'Etat, discussions multiples au sein de la municipalité, tous ces échanges ont nourri une réflexion d'ensemble. « Cette démarche novatrice n'a pas son pareil en Ile-de-France. Et le soin que nous avons apporté à construire ce projet marque une volonté forte d'aller de l'avant pour le bien commun de cette partie de la Seine-Saint-Denis », a précisé Jack Lalite.

Parmi les principales interventions, Carmen Caron s'est, au nom des élus communistes et républicains, félicitée du travail accompli. « La communauté de communes est un outil pour nos villes et nos habitants qui permet-

tra de peser davantage. De par son échelle, elle est à la mesure des exigences présentes et des défis futurs. Pour autant, a précisé l'élue, nous sommes parfaitement conscients que cet outil ne permettra pas de résoudre tous nos problèmes. En tant que communistes, nous restons attachés à l'idée que rien ne remplace l'action des citoyens eux-mêmes, l'actualité récente en témoigne. Enfin, et de manière plus large, nous souhaitons que les villes qui s'engagent dans l'intercommunalité soient mieux soutenues. L'Etat doit réfléchir à des aides en rapport avec les besoins réels. Aides qui pourraient provenir d'un

fonds constitué par une taxation des revenus financiers. »

Pour le groupe Aubervilliers au cœur, Marc Ruer, Patricia Combes-Latour et Jean-Jacques Karman ont réaffirmé leur opposition à la communauté de communes. « Nous regrettons que sur un dossier aussi important un référendum local n'ait pas été organisé. Nous ne sommes pas hostiles au principe d'intercommunalité mais le projet que l'on nous propose nous semble contraire aux intérêts d'Aubervilliers. Pourrions-nous préserver notre autonomie de décision face à cette superstructure ? L'assemblée communale d'Aubervilliers



Face à l'ouest parisien et notamment au secteur de la Défense, la communauté de communes, forte de plus de 230 000 habitants, jouera la carte du rééquilibrage économique en faveur de la Seine-Saint-Denis.

aura-t-elle encore un quelconque pouvoir sur les grands dossiers ? Nous ne le pensons pas. C'est pourquoi nous votons contre cette création. »

« Nous étions contre cette création. »
Les élus socialistes, par la voix de Jacques Monzauge, se sont, eux, déclarés favorables à la nouvelle entité. « Tout ce qui va dans le sens d'une intercommunalité renforcée nous paraît une bonne chose. Les socialistes ont toujours été en pointe pour défendre cette idée. » Un bémol pourtant, Jacques Monzauge a regretté qu'Aubervilliers n'ait pas attendu quelques mois supplémentaires. « Avec les nouveaux textes préparés au printemps par le législateur, nous aurions pu choisir la voie de la communauté d'agglomération. Une formule qui nous semble plus intéressante. Et notamment parce qu'elle permet de bénéficier d'aides conséquentes de l'Etat. »

Des questions qui débordent des limites communales

Au nom de quatre personnalités du conseil, René François a souligné que « la communauté de communes, de par son périmètre élargi à la dimension d'un bassin d'habitat et d'emplois ayant les mêmes caractéristiques, permettrait de traiter avec plus de pertinence des questions qui débordent largement les simples limites communales. »

Au nom des Verts, Sylvain Ros s'est

réjouit de l'orientation prise en rappelant que les écologistes étaient particulièrement attachés à la notion d'intercommunalité. « J'espère toutefois que nous irons très vite vers une communauté d'agglomération qui intégrera les cinq autres villes du département avec qui nous avons des rapports privilégiés », a-t-il précisé.

Pour le groupe Labois (divers droite), François Giulianotti a apporté son soutien au projet tout en demandant quelques renseignements complémentaires sur les questions fiscales.

Election des représentants à la communauté de communes

La discussion s'est conclue par un vote de l'assemblée et le conseil municipal s'est prononcé officiellement pour la création de la communauté de communes (37 voix pour, 7 voix contre, 1 abstention). Dans la foulée, il a également adopté le projet de statuts de la future structure. Un autre vote a permis de désigner les représentants de la ville au sein du conseil de la communauté. Dans un souci de pluralité, l'ensemble des groupes y seront représentés. A noter cependant que les élus socialistes ont contesté l'attribution d'un poste distinct à une des personnalités au prétexte qu'ils considéraient celle-ci comme appartenée au groupe des communistes et républicains. Ont été élus : Jack Ralite, Gérard Del-Monte, Bernard Orantin, Jacques Salvator, Jacques Monzauge, Jean-Jacques Karman, Sylvain Ros, Pascal Beaudet, François Giulianotti.

En fin de séance, plusieurs autres questions ont été abordées. *Aubermensuel* y reviendra dans son prochain numéro.

Frédéric Medeiros

SÉCURITÉ ● *Le ministre de la Justice, Elisabeth Guigou, et le maire, Jack Ralite, vont signer un CLS*

Un contrat local de sécurité pour Aubervilliers

Le contrat local de sécurité qui sera signé le 3 novembre est un véritable engagement. Il ambitionne de concrétiser diverses mesures, destinées à combattre l'insécurité dans la ville.

En s'appuyant sur un partenariat actif, transparent et durable avec tous ceux qui peuvent contribuer à combattre l'insécurité, le contrat local de sécurité (CLS) rend obsolète certains débats qui défendaient tantôt le tout prévention, tantôt le tout répression », explique Bernard Vincent, adjoint au maire chargé de la prévention et de la sécurité à Aubervilliers.

Sous sa conduite, et après 18 mois d'enquêtes, de concertations, d'études et de prospectives, la municipalité s'engage et le maire Jack Ralite signe un contrat local de sécurité avec l'Etat, représenté par le préfet de la Seine-Saint-Denis, le procureur de la République, le recteur de l'académie de Créteil. Autre partenaire d'impor-

tance, le président du conseil régional cosignera le CLS.

Plus qu'un simple document, « un de plus » diraient certains, cet acte engage tous les partenaires à produire au plus vite des actions visant l'amélioration de la sécurité des Albertvillariens.

Une concrétisation immédiate

« Pour que les citoyens prennent au sérieux cette nouvelle étape dans la lutte contre l'insécurité il faut qu'il y ait une concrétisation rapide et visible du CLS », affirme Bernard Vincent qui se déclare « vigilant et ferme » sur les délais et « les moyens que les différents partenaires se sont engagés à mettre en œuvre. »

Parmi les premières actions impul-

sées par le CLS, on note que les autorités judiciaires et la Ville se sont entendues pour ouvrir la future maison de justice et du droit (MJD) avant la fin de l'année 1999. De son côté, la municipalité, dès le début de l'an 2000, mettra sur pied une équipe de correspondants de nuit affectés, dans un premier temps, aux quartiers



Jules Vallès et Pont Blanc. Auparavant, le jour même de la signature du CLS, pour symboliser sa volonté d'agir, la municipalité remettra 6 vélos de type VTT aux fonctionnaires du commissariat d'Aubervilliers. Les policiers volontaires pourront ainsi patrouiller plus aisément dans les cités et autres lieux inacces-

sibles en voiture. Pour sa part, l'Éducation nationale devrait ouvrir prochainement une classe-relais dans un collège de la ville pour y accueillir des jeunes en difficulté, exclus, ou en voie de l'être, du système scolaire.

Autre grand projet contenu dans le CLS, l'ouverture d'une antenne de police avec des effectifs spécifiques dans le quartier de la Plaine. Il est le fruit de l'intercommunalité avec la ville de Saint-Denis et d'un partenariat avec la Police nationale.

Ces mesures que Bernard Vincent qualifie d'« actes majeurs de la rentrée » ne représentent que la première vague bénéfique de ce qu'Aubervilliers peut attendre de la signature d'un contrat local de sécurité. Comme les 25 autres communes de France qui l'ont fait avant elle et les 600 qui s'approprient à la faire, la municipalité, au côté et avec le soutien de l'Etat, entend bien faire respecter ce droit imprescriptible du citoyen à vivre en paix dans un environnement serein.

M. D.

M. D.

COMMUNICATION ● Création d'un réseau de vidéocommunication

Le câble : c'est parti

Un contrat qui va permettre à notre ville de disposer de tous les avantages du câble a été signé le 30 septembre. La première prise sera livrée dans huit mois. Le réseau sera achevé dans les trois ans qui viennent.

Le 30 septembre, le comité syndical du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec) a voté, à l'unanimité, l'attribution de la délégation de service public pour la création d'un réseau de vidéocommunication sur la plaque nord au câblo-opérateur Lyonnaise Communication.

Ce réseau permettra aux habitants d'Aubervilliers d'avoir accès aux chaînes de télévision diffusées sur le câble (plusieurs dizaines), moyennant abonnement, de permettre la création d'un canal local et d'assurer, par exemple, l'accès à Internet à moindre coût pour tous. C'est un accès direct aux futures autoroutes de l'information.

Trente-huit villes – dont Aubervilliers – avaient, au début 1998, délégué leurs compétences en matière de câble au Sipperec. Ces villes sont réparties en trois « plaques » territoriales (nord, sud et nord-est). Aubervilliers appartient à la plaque nord, avec les communes de La Courneuve, Pantin, Saint-Denis, Le Bourget, Stains, Villetaneuse, Dugny, l'Île-Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Ouen.

Un réseau de 160 000 prises

Ces communes ont pris le parti de se regrouper de manière à offrir un nombre de prises potentielles plus important (environ 160 000 pour la plaque nord) et donc à pouvoir négocier dans de meilleures conditions avec les opérateurs candi-



Jack Ralite entouré de Jacques Poulet, président du Sipperec et maire de Villetaneuse, et de Xavier Legueux et Frédéric Gaillard, maire adjoint et maire du Bourget, lors de la signature du contrat pour le câble.

dates à la construction du réseau câblé. Pari réussi, l'opération aura été bouclée en 18 mois.

Le contrat passé prévoit la réalisation complète du réseau en 3 ans avec une montée en charge progressive. Il sera construit simultanément dans les 11 villes et les premières prises

devront être livrées sous huit mois. Le financement de ce réseau – environ 350 millions de francs – est à la charge du câblo-opérateur.

Nous reviendrons plus en détail sur cet événement dans notre prochain numéro.

Gilles Robert

Economie

L'AFNOR : UN NOUVEAU VENU À LA PLAINE

L'Afnor (Agence française de normalisation) est peu connue du grand public. L'estampille NF, l'est davantage. Quel consommateur ne l'a pas cherchée au moins une fois lors d'un achat, pour être sûr de la qualité du produit acquis. Eh bien, l'Afnor, sa marque, ses 600 salariés vont bientôt arriver à Saint-Denis. Le 9 septembre, le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, le maire de Saint-Denis, le président du conseil général et celui de l'Afnor ont posé, rue Francis de Pressensé, la première pierre du nouveau siège social de cet organisme. Exit La Défense, direction la Plaine. Le site confirme ainsi une nouvelle fois son attractivité. Des infrastructures de transports, la proximité de Roissy et de la capitale, un environnement de recherche et de technologie très avancé (GDF, EDF, Agence du médicament, Cnam, etc.) ont sans doute convaincu les dirigeants de l'Afnor de l'intérêt de venir en Seine-Saint-Denis.

A peine deux ans après l'achèvement de la construction du Stade de France et de la couverture de l'autoroute A1, les choses se précipitent. Petit à petit le nord remédie au déséquilibre régional en faveur de l'ouest parisien.

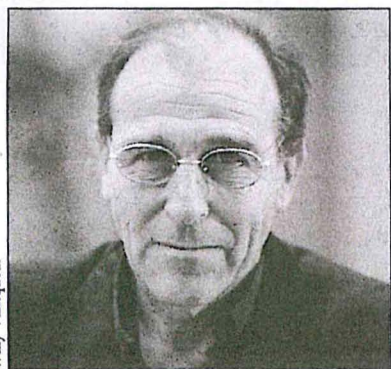
L'intercommunalité, annoncée pour la fin de l'année, devrait donner un bon coup de main aux artisans de ce développement. Pour l'instant, c'est un coup de pouce de l'Etat et de la Région qui est attendu mais il tarde quelque peu à venir...

Robert Romano

AMENAGEMENT URBAIN ● Porte d'Aubervilliers

« Donner naissance à un lieu de vie équilibré »

Le dossier d'aménagement de la Porte d'Aubervilliers avance à grand pas. Le projet sera étudié le 5 octobre en conseil municipal, puis fera l'objet d'une enquête publique. Pour en savoir plus, rencontre avec Gérard Charlet, architecte urbaniste.



● Comment est né le projet d'aménager de l'ensemble du secteur situé autour de la Porte d'Aubervilliers ?

L'aménagement du secteur compris entre l'avenue Victor-Hugo, le canal Saint-Denis et le périphérique s'inscrit dans un ensemble d'actions publiques et privées initiées depuis une dizaine d'années dans le cadre de la restructuration de la Plaine Saint-Denis. Il correspond à une volonté commune de la part de la municipalité et des Magasins gé-

raux (EMGP), principal propriétaire foncier de ce secteur, de donner une chance à Aubervilliers de bonifier son entrée sud par un fort développement urbain et économique.

● Quel est votre rôle dans le déroulement de cette opération ?

Depuis dix ans, j'ai une mission d'assistance de développement et de valorisation du patrimoine en collaboration avec les Magasins généraux. J'ai ainsi participé à leur intégration dans le projet de développement de la Plaine. Ceci en relation étroite avec la Société d'économie mixte (SEM) Plaine Développement, aménageur de la ville d'Aubervilliers. Connaissant bien le secteur et ses caractéristiques, la SEM m'a demandé de travailler pour elle pour l'aménagement de la Porte d'Aubervilliers. Avec l'objectif de faire concorder des intérêts publics et privés afin d'aboutir à un lieu de vie équilibré. C'est un travail d'alchimie rigoureux où sont pris en compte des éléments fondamentaux tels que l'esprit des lieux d'un point de vue géographique, historique, technique, économique et humain. La première des choses consistait à dessiner un grand réseau d'espaces publics de qualité (voies de circulation nombreuses et larges d'au moins 20 mètres avec grands trottoirs, piste cyclable, arbres, rues piétonnes...). Et ceci tout en anticipant et donc en accordant la place à des usages futurs du lieu (développement des transports en commun par exemple).

L'un de mes confrères, François Grether, s'occupe de la partie réglementaire. Il est chargé de vérifier que le projet s'insère dans le cadre global d'aménagement de la Plaine Saint-

Denis défini par les communes d'Aubervilliers et de Saint-Denis.

● Où en est-on aujourd'hui de ce vaste projet ?

Le dossier est actuellement bien avancé et les grandes caractéristiques du programme sont établies. Après approbation de l'ensemble de ces études par le conseil municipal, le dossier fera l'objet d'une enquête publique durant laquelle chaque habitant pourra exprimer son point de vue. Le dossier de création de ZAC devrait être définitivement adopté à la fin de l'année et entériné par un arrêté préfectoral. Début 2000, nous commencerons à travailler sur le détail des aménagements à venir.

● Par quels chantiers faudra-t-il commencer ?

Priorité sera donnée à la construction du centre commercial qui devra s'intégrer dans un environnement bien particulier. Pour cela, les architectes missionnés devront respecter des règles d'ambiance, d'aspect, de caractère. En évitant l'uniformité, sans pour autant être trop fantaisiste. Il faudra redonner une identité satisfaisante à ce secteur tout en préservant un certain esprit des lieux déjà existant. Un travail sera réalisé sur les matières, les couleurs, les ouvertures... Dans le même temps débiteront les travaux de voirie. Le centre commercial devrait ouvrir d'ici deux ou trois ans. Les autres aménagements se feront progressivement. A terme, c'est tout un nouveau quartier qui verra le jour, composé de commerces, d'espaces verts, de logements...

Propos recueillis par Isabelle Terrassier



La consultation sur le futur quartier de la Porte d'Aubervilliers.

L'enquête publique sur la création de la ZAC se déroulera du 18 novembre au 18 décembre.

Bernard Gillier, géomètre expert, Marcel Tribier, expert agricole et foncier, ont été désignés par le président du tribunal administratif de Paris en qualité de commissaire-enquêteur et de commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur recevra au bâtiment administratif, direction de l'urbanisme, 31-33, rue de la Commune de Paris (2^e étage, salle 217) :

➔ Les 22, 24 et 29 novembre, les 1^{er}, 6, 8, 13 et 15 décembre de 14 h à 17 h.

➔ Le 18 décembre, de 8 h 30 à 12 h, à l'Hôtel de Ville.

Le futur quartier sera aussi à l'ordre du jour des comités de quartier. Premiers à en discuter :

➔ Le comité Vallès-La Frette vendredi 15 octobre à 18 h 30 à la boutique de quartier

➔ Le comité Robespierre-Cochennec mercredi 27 octobre à 20 h 30 à l'école Robespierre

● NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Regardez bien les panneaux de signalisation, des rues ont changé de sens, d'autres sont en voie unique.

Ce sont les premières actions du nouveau plan de circulation destiné à fluidifier le déplacement des automobiles sur l'ensemble de la commune.

Dossier réalisé
par Frédéric Lombard
Photos : Willy Vainqueur



Aux heures de pointe, environ 4 700 véhicules entrent sur Aubervilliers et 3 800 en sortent.

Se plonger à 8 h 30 du matin dans les bouchons du quartier Villette dissuade de renouveler l'expérience. Le constat est patent. Avec un réseau en étoile de rues orienté vers Paris, l'absence d'axes est-ouest permettant d'éviter le centre-ville, l'insuffisance de liaisons entre les quartiers, l'absence de métro en centre-ville, une importante mixité habitat-entreprises, Aubervilliers cumule les handicaps en matière de déplacements automobiles.

La commune est confrontée à deux flux de circulation. Un flux interne constitué par les déplacements d'un quartier à l'autre sur des voies desertes locales. Un trafic de transit – RN2, axe rue du Pont Blanc-Henri Barbusse, axe Roosevelt-République... – estimé à 3 véhicules sur 10. Les axes les plus sollicités pour entrer ou sortir sont localisés au sud-ouest (Porte d'Aubervilliers) et au nord-ouest de la commune (secteur du canal). Les car-

refours les plus empruntés sont à l'ouest (place de la Mairie, Pont de Stains, etc.). C'est le secteur le plus fréquenté par les poids lourds, lesquels représentent 9 % du trafic total. Aux heures de pointe, environ 4 700 véhicules entrent sur Aubervilliers et 3 800 en sortent.

Les conséquences sont néfastes. Axes saturés, stationnement illicite (camions), transports en commun bloqués, bruit, pollution, accidents (voitures et piétons).

Sens unique, double sens, voie piétonne...

Il était nécessaire de réagir. La mise en œuvre par la municipalité d'un plan de circulation a concrétisé trois ans de réflexion, d'études, de projections. Ce dispositif veut favoriser les déplacements dans le sens est-ouest avec la création de voies, inciter au contournement du centre-ville, améliorer l'arrivée dans l'hyper centre, renforcer la sécurité des piétons et le

confort des riverains. Il s'appuie sur un ensemble cohérent de mesures. L'instauration de voies à sens unique, la modification ou la suppression de places de stationnement, le percement de rues nouvelles, la mise en voie piétonne, la prolongation de rues, des mises en double sens sont des propositions d'actions.

Certaines modifications sont réalisables immédiatement (sens unique, double sens). D'autres sont tributaires d'opérations menées sur des ZAC (ZAC du Marcreux). Enfin, plusieurs sont à l'étude et s'inscrivent dans des projets élaborés en concertation, à l'échelle départementale ou régionale. « Le Plan de circulation doit favoriser un meilleur écoulement du trafic aux heures de pointe et améliorer la qualité de vie des habitants sur certains secteurs, sans pour autant limiter les accès à notre ville », insiste Jean-Paul Mazié, directeur de la voirie et des réseaux. Les premiers effets ne seront pas mesurables avant plusieurs mois.

Précision

« Redonner une vraie place aux piétons sans exclure les voitures »



BERNARD VINCENT, Maire-adjoint à la sécurité des biens et des personnes, à la circulation et au stationnement.

● Quelle philosophie a inspiré ce plan de circulation ?

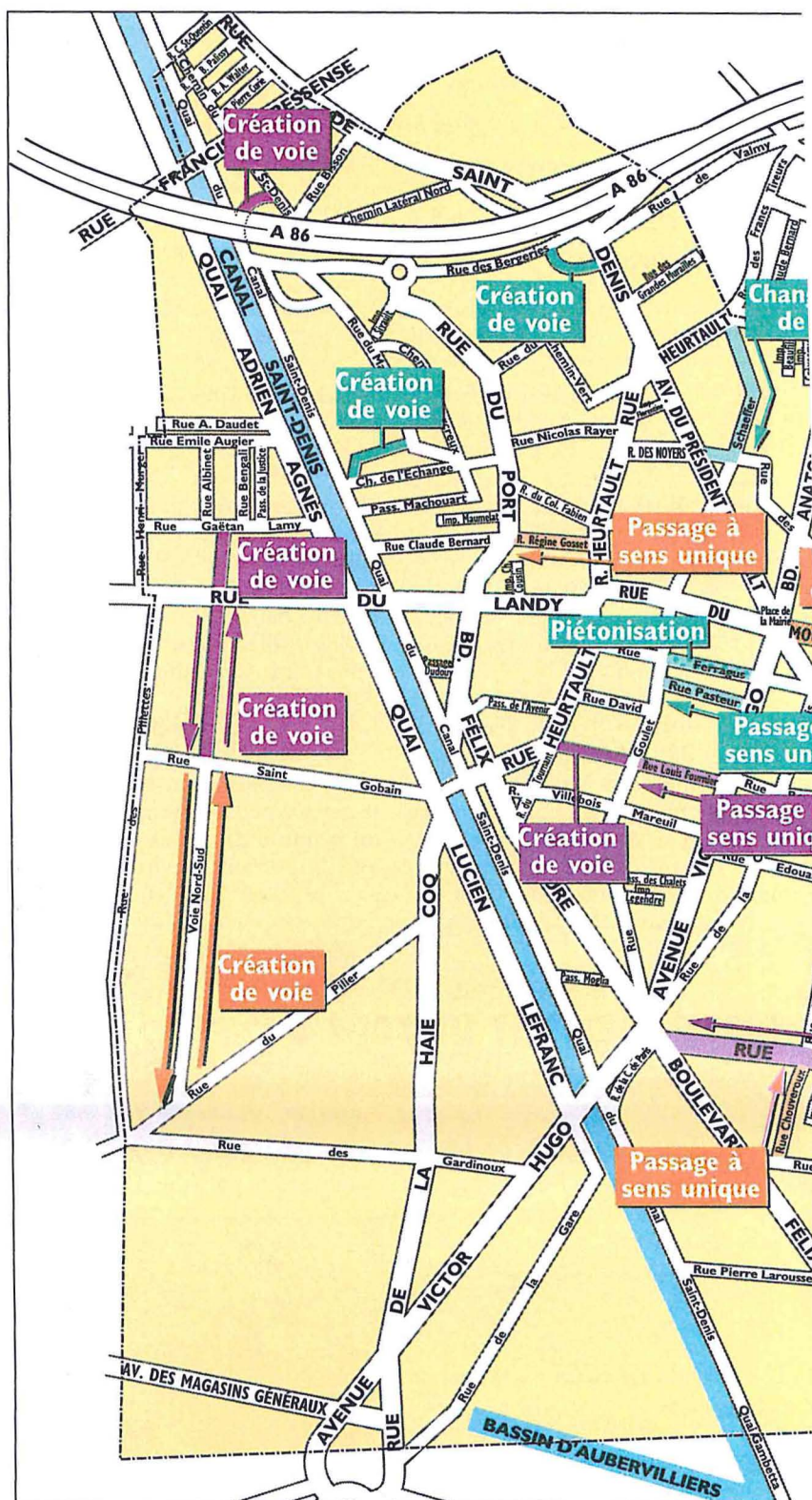
Redonner leur place aux piétons, fluidifier la circulation, sans exclure la voiture, voilà ce que nous essayons de concilier avec ce plan de circulation que la municipalité s'était engagée à réfléchir dans le cadre de son

mandat. Avec ce plan pluriannuel d'actions, c'est chose faite. Nous poursuivons quatre objectifs : faire baisser le trafic, dit de transit, et ses nuisances notamment pour la santé, améliorer les déplacements de la périphérie vers le centre-ville et entre les quartiers, accroître l'espace réservé aux piétons et favoriser la circulation des bus et des deux roues. Ainsi, parmi les actions essentielles à concrétiser et dont les études sont en cours, il y a la création d'itinéraires de contournement du centre-ville et la création de sites protégés pour les

bus. La philosophie de ce plan de circulation a déjà commencé à s'exprimer au travers de ce que la municipalité a entrepris récemment comme la rénovation de la rue du Moutier, la nouvelle voie Nord-Sud, ouverte dans le quartier de la Plaine Saint-Denis et qui est en cours d'achèvement, l'aménagement des berges du canal qui a commencé, la transformation de la rue Ferragus en voie piétonne et celle d'Ernest Presvest en voie semi-piétonne, ou encore la future passerelle du Marcreux.

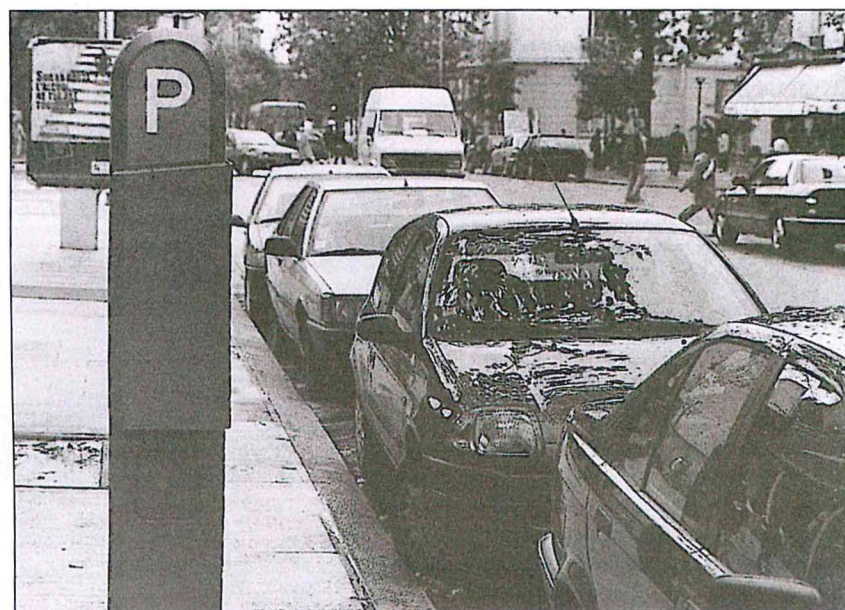
Propos recueillis par M. D.

Pour mieux se



● Pour faciliter la rotation des véhicules

Une extension du st



A partir du mois de décembre, 300 nouvelles places de stationnement seront payantes dans le centre-ville. Henri Clément, le res-

pensable de ce secteur, justifie ce dispositif. « Nous devons faire face à la multiplication des stationnements de longue durée », explique-t-il. Il dénonce ces voitures « ventouses »

Changements cet été

Changements à court terme

Changements à moyen terme

Création de zone 30

Passage à double sens

Passages à sens unique

Création de zone 30

M Fort d'Aubervilliers

M Métro Quatre-Chemins

- **Modifications réalisées**
 - Rue du Clos Benard
(mise en sens unique)
 - Rue Chouveroux
(mise en sens unique)
 - Rue Paul Bert
(mise en sens unique)
 - Rue Régine Gosset
(mise en sens unique)
 - Rues Jules Guesde
et du Long sentier
(mise en zone trente)
 - Rues Pesqué et du Moutier
(mise en zone trente)
- **En cours d'achèvement**
 - Aménagement d'un carrefour
aux intersections des rues
Saint-Denis et Valmy
 - Premier tronçon d'une voie
Nord-Sud entre les rues
Saint-Gobain et du Pilier
 - Secteur de l'église
(aménagement
d'une zone trente)
 - rue Schaeffer
(inversion de sens unique)
- **A moyen terme
ou à l'étude**
 - Rue Louis Fourier
(prolongation)
 - Rue Paul Doumer
(prolongation par percement
de l'impasse W. Rousseau)
 - Création d'une voie
rues Landy-Lamy
 - Liaison Pressensé-Marcreux
 - Rue Ferragus
(voie piétonne entre rues
Victor Hugo et du Goulet)
 - Rues Prévost et Barbusse
(zone trente jusqu'au groupe
scolaire)
 - Rue Sadi Carnot
(mise en double sens)
 - Rue Léopold Réchossière
(mise en double sens de la
Place Cottin à la rue de la
Motte)
 - Rue André Karman
(inversion du sens unique)
 - Deuxième tronçon de la voie
Nord-Sud entre les rues
Saint-Gobain et du Landy.

Le diagnostic d'Isis

tant de dresser un tableau de la situation. En prenant un mois, les enquêteurs se sont rendu aux heures de pointe, matin et soir, aux entrées de la commune et aux carrefours difficiles, effectuer des mesures de comptage. Celles-ci ont porté sur le flux des transports routiers (véhicules particuliers, poids lourds), les transports en commun (bus, métro), l'occupation de la voirie (stationnement, livraison, etc.), l'analyse de la signalisation tricolore (synchronisation, temporisation des feux). Nourri de ces renseignements, une reconstitution réalisée à l'aide d'un logiciel spécial baptisé Davis a permis la rédaction d'un cahier de recommandations. Le 21 septembre 1998, le bureau municipal a approuvé les orientations générales du rapport.

- Faire baisser le nombre des accidents

De 1990 à 1996, la commune a comptabilisé en moyenne 198 accidents par an, soit 3 pour 1 000 habitants. La moyenne départementale est de 2,4. La classe d'âge 0-14 ans est la plus touchée. La sécurité des piétons sur la voie publique incite à de nouvelles initiatives pour faire ralentir les automobilistes en ville. Une alternative est l'aménagement de « zone trente ». La vitesse y est effectivement limitée à 30 km/h, et ce seuil rappelé par des panneaux plus fréquents. C'est le cas rue Jules Guesde. Une variante consiste, lors de travaux de voirie, à habiller la chaussée d'un revêtement spécial. Ainsi, rue du Moutier et bientôt rue du docteur Pesqué, des sec-teurs pavés sont en cours d'installation. Les vibrations occasionnées par

ce type d'enrobage doivent encourager le conducteur à respecter la limitation de vitesse, comme la présence de panneaux bien en évidence l'y invite déjà.

tionnement payant

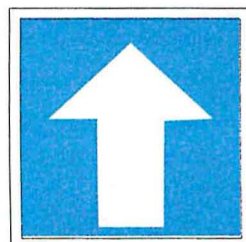
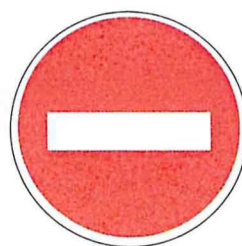
Une modulation des tarifs

Cette extension facilitera une rotation des véhicules. Elle répond aussi à une demande des commerçants qui souhaitent voir l'offre de places augmenter afin d'attirer davantage de visiteurs dans le centre. « Les riverains qui ont un garage mais laissent leur automobile le long du trottoir préféreront le rentrer, ce qui libérera des emplacements supplémentaires ».

La création de 170 places de parking sous la halle du nouveau marché permettra d'augmenter l'offre. « Les rondes journalières de nos équipes de contractuelles aideront également à renforcer la sécurité dans le quartier ».

Comme dans les autres rues, une modulation des tarifs sera appliquée, selon que l'on est, ou pas, résidant sur la commune.

- ✚ **Bd Anatole France**
(de la rue des Noyers
à la rue Crèvecoeur)
- ✚ **Av. du Président Roosevelt**
(de la rue des Noyers à la rue
de la grande Muraille)
- ✚ **Av. Victor Hugo**
(de la rue Louis Fourier
à la rue Edouard Poisson)
- ✚ **Rue Heurtault**
(de la rue du Landy
à la rue David)
- ✚ **Rue Ferragus**
(de la rue du Goulet
à la rue Heurtault)
- ✚ **Rue Schaeffer**
(de la rue Heurtault
à la rue Noyers)
- ✚ **Impasse Waldeck Rousseau**



Carnet

Villes fleuries

Avec un **PANNEAU 1 FLEUR**, Aubervilliers fait désormais partie des 15 communes du département détentrices d'un panneau « Ville fleurie 1 à 4 fleurs ». Elle s'est distinguée dans plusieurs catégories des concours départementaux de fleurissement 1999 organisés par le conseil général de Seine-Saint-Denis.

Le collège Henri Wallon a obtenu la 2^e place ex-aequo avec le collège Politzer de La Courneuve dans la catégorie « Collèges avec espaces verts ». Dans la catégorie « Maison avec jardin », Mme Pépita Bernardelli résidant 31, rue Gaston Carré, s'est octroyé le 12^e prix.

Dans la catégorie « Balcon, fenêtre, terrasse fleuris, décor sur la voie publique », la 19^e place revient à Mme Geneviève Estor, 91, rue du Pont Blanc.

Catégorie « Immeubles d'habitations collectives » : la copropriété du 135, rue Danielle Casanova arrive 8^e.

Catégorie « Etablissements publics et privés recevant du public » : 15^e place pour la Documentation française, 124, rue Henri Barbusse.

Nouveaux enseignants

LA MUNICIPALITÉ A ORGANISÉ une réception pour accueillir les nouveaux enseignants. Elle a eu lieu mardi 21 septembre au collège Rosa Luxemburg en présence notamment de Carmen Caron, adjointe à l'enseignement.

Quelques changements de directions sont à signaler dans six établissements scolaires de la ville.

Changements de direction

Maternelle Jacques Prévert : Mme Mauzole (au lieu de M. Eyraud), maternelle Jean Perrin : M. Temim (au lieu de Mme Gladzack), école élémentaire Jean Macé : Mme Mongin (au lieu de M. Wiart), école élémentaire Albert Mathiez : M. Eyraud (au lieu de Mme Bredmestre).

Disparition



BRUNO BRACCI, figure locale bien connue dans de nombreuses associations de la ville ainsi qu'au sein du comité de quartier Victor-Hugo-Canal, où il était très actif, est décédé le 7 septembre dernier. Agé de 69 ans, il a été victime d'un infarctus. Il habitait Aubervilliers depuis 19 ans. Retraité depuis 3 ans, il a consacré une grande partie de sa vie à s'occuper de ses concitoyens italiens. Il travaillait en effet pour l'INCA et l'ATLI dont la vocation est d'apporter une assistance juridique et sociale aux immigrés italiens et de créer un lien entre l'Italie et la France. Bruno Bracci a également été le promoteur des cours d'italien en direction des classes CM1-CM2, des collèges et des adultes, organisés depuis un an à Aubervilliers par le Comité d'assistance scolaire italienne et le Consulat d'Italie. Son épouse a décidé, avec l'aide de quelques bénévoles, de prendre la suite de cette activité.

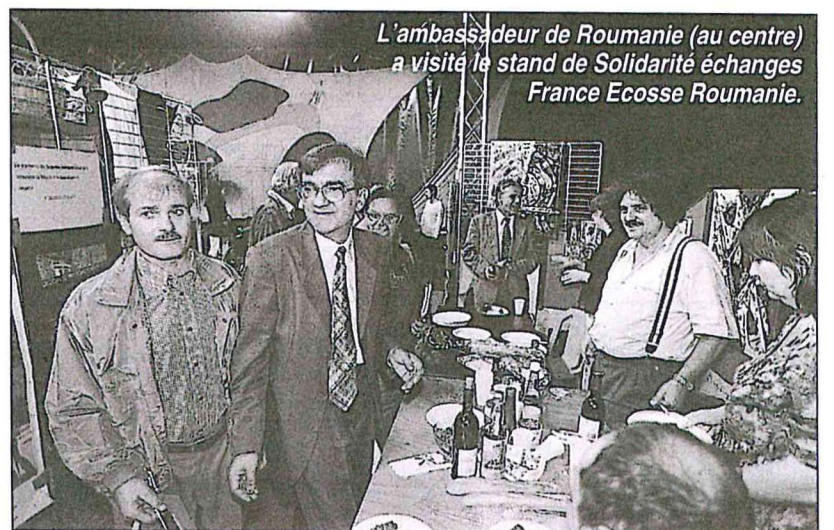
L'équipe d'Aubermensuel présente ses condoléances à toute la famille de M. Bracci.

RENCONTRE • 80 associations se sont rassemblées le 25 septembre dernier

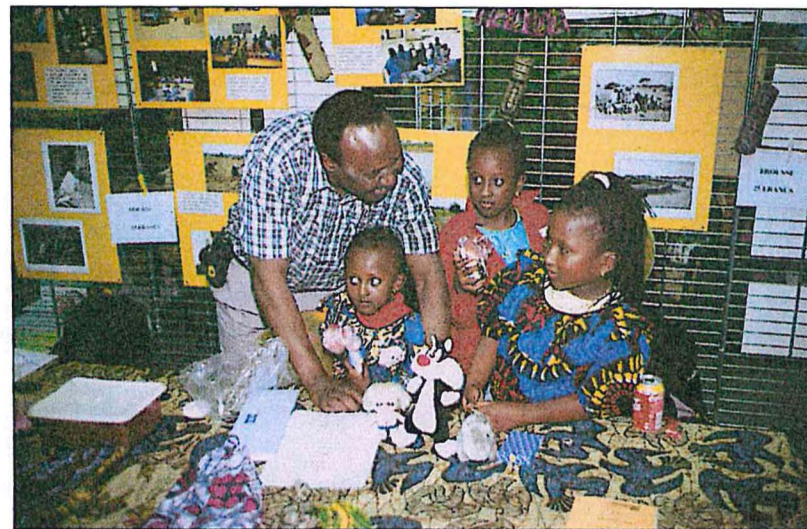
Au rendez-vous des associations



L'association serbe Pulet a présenté des danses folkloriques.



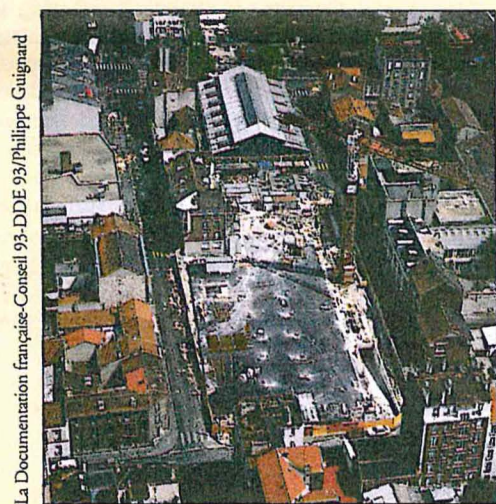
L'ambassadeur de Roumanie (au centre) a visité le stand de Solidarité échanges France Ecosse Roumanie.



L'association de solidarité avec Bouilly a toujours été fidèle à ce rendez-vous.



Les membres d'El Hogar extremeño proposaient produits du terroir et chants flamenco.



La Documentation Française-Conseil 93-DDE 93/Philippe Guignard

Le marché : une nouvelle halle pour l'an 2 000

Photo de gauche

• Juillet 99 :

Vue aérienne du chantier de construction du marché couvert.

Photo de droite

• Septembre 99 :

Le chantier avance très vite. La structure métallique de la future halle s'achève. Sous ses pieds, le parking accueillera plus de 170 voitures. La halle devrait abriter ses premiers commerçants en janvier 2000.



Willy Vainqueur

POMPES FUNEBRES - MARBRE

LE CHOIX FUNÉRAIRE

POMPES FUNEBRES - MARBRE

MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES



VU À LA TÉLÉ

Aujourd'hui, vous êtes libre de choisir des professionnels qui respectent votre choix.

Le sérieux des prix, le sérieux des prestations. Parce que dans ces moments douloureux, il est difficile de penser à tout, de connaître toutes les démarches, **les professionnels du Choix Funéraire ont mis au point un "Guide"** pour vous aider et vous accompagner en respectant scrupuleusement vos droits.

Depuis la loi de 1996, vous êtes libre de choisir votre entreprise funéraire.

Aujourd'hui, votre nouvelle liberté, c'est d'avoir le choix.

POMPES FUNEBRES SANTILLY

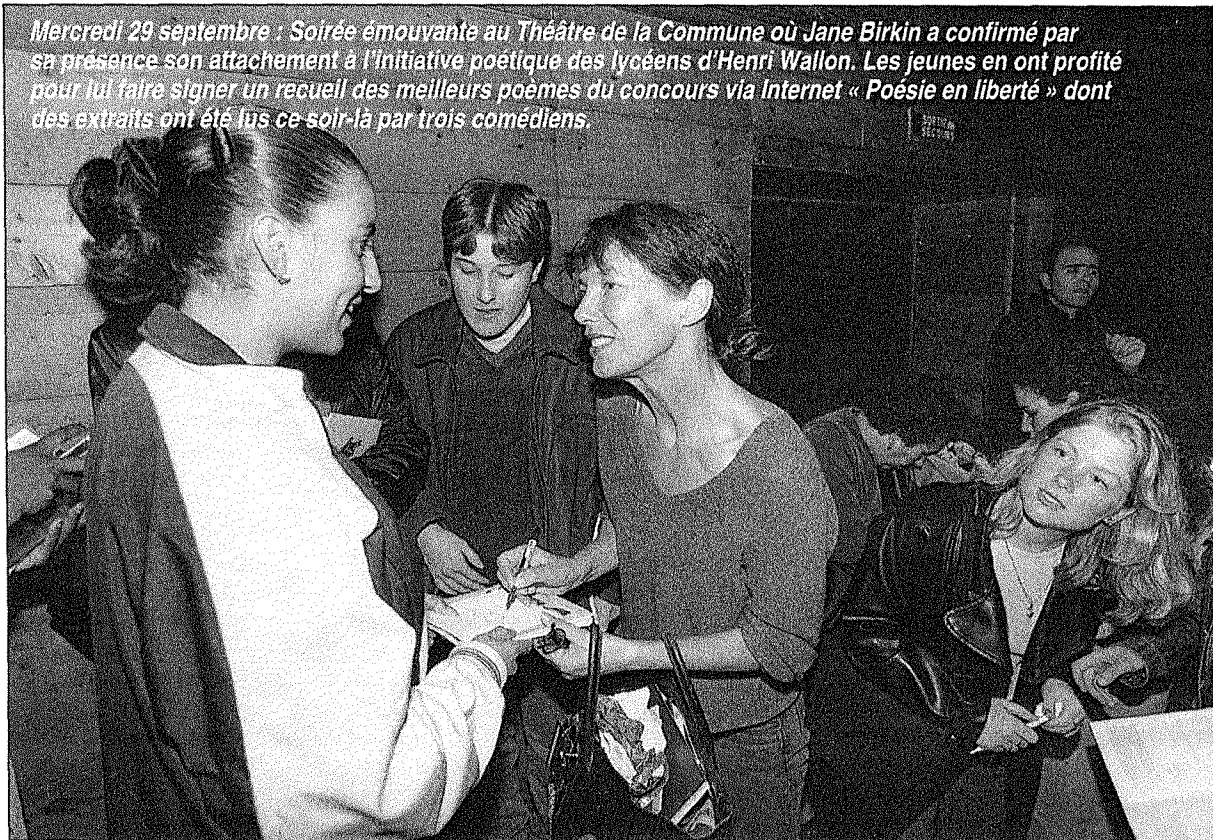
12, av. de la République Tél. 01 43 52 12 10 • 48, rue du Pont Blanc Tél. 01 43 52 01 47

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES - POMES FUNEBRES - MARBR

MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES

Septembre en images

Mercredi 29 septembre : Soirée émouvante au Théâtre de la Commune où Jane Birkin a confirmé par sa présence son attachement à l'initiative poétique des lycéens d'Henri Wallon. Les jeunes en ont profité pour lui faire signer un recueil des meilleurs poèmes du concours via Internet « Poésie en liberté » dont des extraits ont été lus ce soir-là par trois comédiens.



Lundi 27 septembre : Rue des Fillettes se tournait un nouvel épisode de la série télévisée Nestor Burma incarné par le célèbre et sympathique Guy Marchand.



Photos : Willy Vainqueur et Marc Gaubert

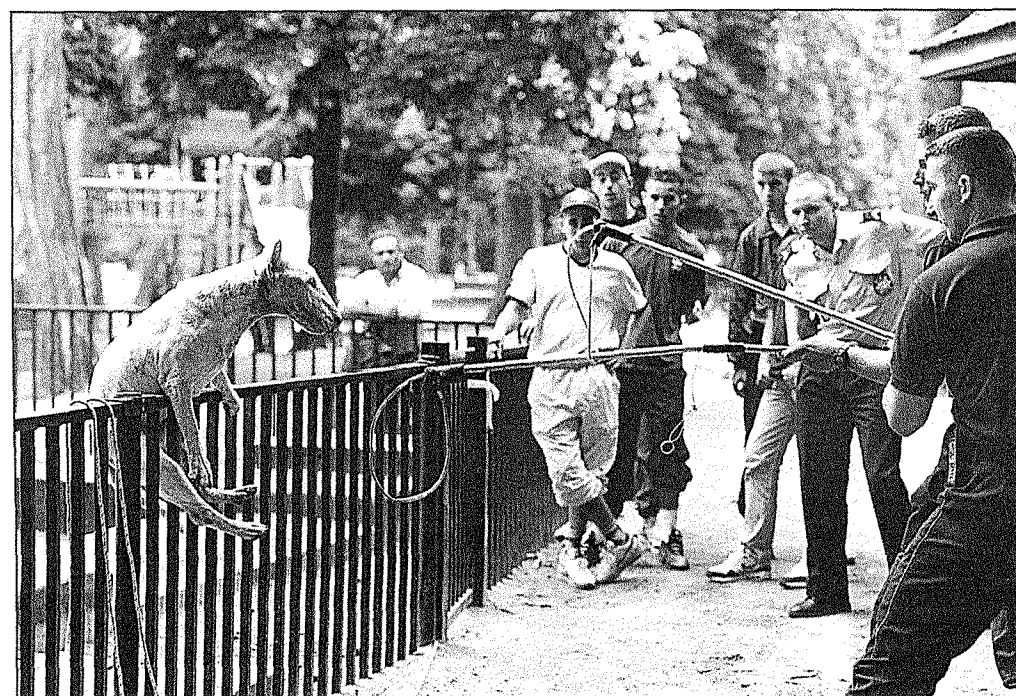
Jeudi 23 septembre : Visite de 40 collégiens allemands de Potsdam à Rosa Luxemburg. Particularité de cette rencontre, les deux collèges portent le même nom. C'est ce qui a donné l'idée au professeur d'allemand de notre Rosa Luxemburg, M. Gillet, d'organiser cet échange.



Mardi 21 septembre : Place de la Mairie, la compagnie du Mystère Bouffe et la municipalité invitaient la population à un spectacle gratuit de Commedia Dell'Arte, joué par des comédiens professionnels dirigés par Carlo Boso.



Jeudi 9 septembre : Zinedine Zidane fait un passage éclair en centre-ville où on l'a surpris en train de boire son café. Démasqué, il s'est gentiment prêté à une brève séance photos et autographes.



Mercredi 15 septembre : La brigade cynophile des Sapeurs pompiers de Saint-Denis a capturé un chien errant et dangereux dans le square Stalingrad. L'animal avait attaqué et mordu une dame et son chien qu'elle tentait de protéger.



Mercredi 29 septembre : Les nouveaux enseignants du primaire et du secondaire ont pu se familiariser avec la ville grâce à une visite guidée en présence de Carmen Caron, adjointe à l'Enseignement, et de Pascal Beudet, adjoint à la Vie des quartiers.

● PARTENARIAT **Vélo et solidarité**



Les représentants du CMA cyclisme, de l'équipe BigMat Auber 93 et de la section locale du Secours populaire d'Aubervilliers ont signé une convention pour officialiser leur partenariat, le dimanche 26 septembre. Au cours de cette séance, le président du CMA cyclisme, Jean Sivy, a tenu à affirmer combien cette convention lui « tenait à cœur » et a rappelé que le fondateur de la section locale du Secours populaire, Daniel Assalit, était aussi un grand amateur de cyclisme et « un ami de longue date ». Ce protocole a été signé en présence de son fils, Marc Assalit, d'un représentant de la RATP et de l'association serbe « Polet », partenaire de fraîche date du Secours populaire.

● BOXE ANGLAISE **Les femmes s'y mettent**



Valérie Rangeard, entraîneur des filles au CMA boxe anglaise, a disputé et perdu un titre européen le 18 septembre à Gdansk contre Iwona Guzowska. Les licences professionnelles féminines n'existant pas en France, Valérie Rangeard possède une licence allemande pour pouvoir disputer des challenges internationaux. D'autre part, Saïd Bennajem, autre entraîneur du CMA et responsable de la boxe éducative, tentera de prendre le titre de champion de France des super welter à Philippe Meunier, le 8 octobre à Dijon. Un car est mis à la disposition des supporters. Tél. : 01.43.52.67.45 dès 17 h 30.

EVENEMENT ● Le Forum du Club municipal d'Aubervilliers

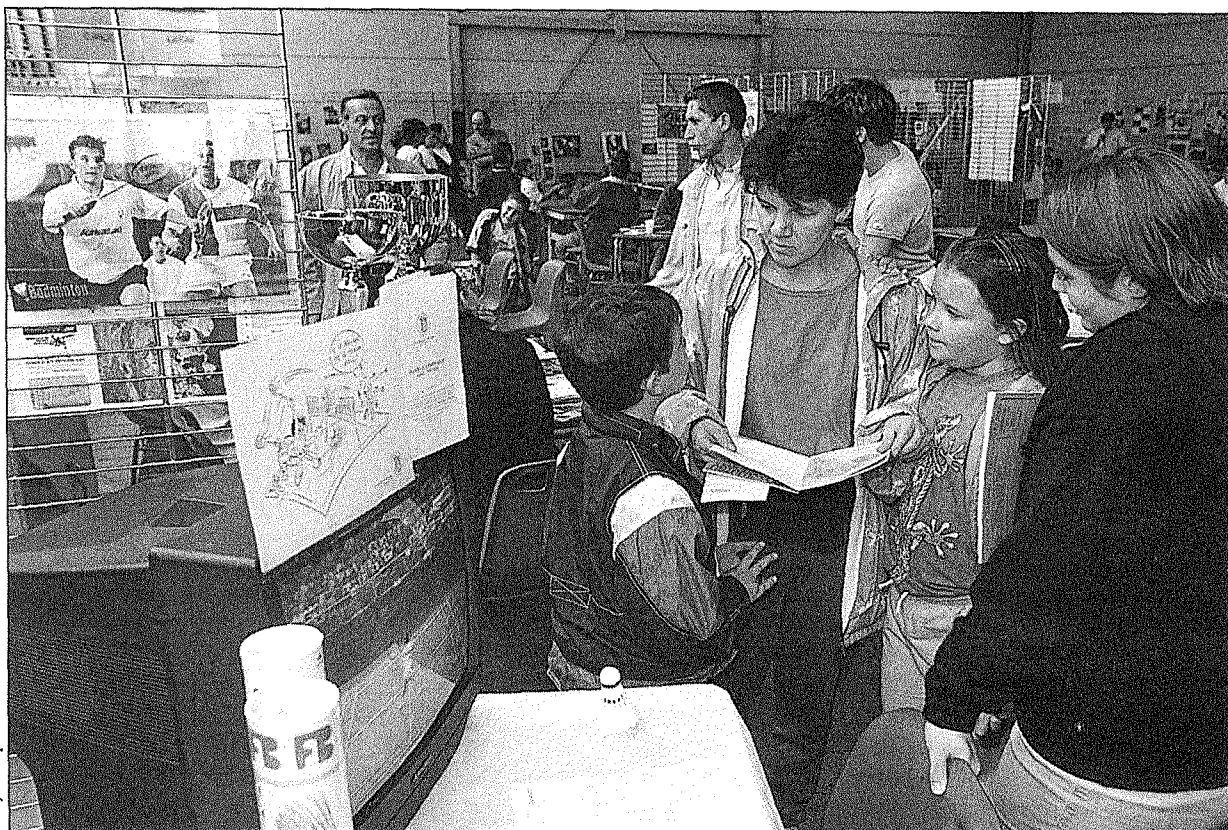
Le CMA s'expose

Près de 300 personnes ont visité le forum du CMA qui s'est tenu le 18 septembre au complexe Manouchian. Au programme : informations, démonstrations et... inscriptions.

Je voudrais faire de la gymnastique mais pas trop loin de chez moi... Faut-il être un très bon nageur pour faire de la plongée?... Mon fils a 6 ans, peut-il pratiquer le basket ball?... Pour répondre à toutes les questions des futurs adhérents et leur permettre de choisir un sport bien adapté sans perdre de temps, un collectif de bénévoles d'une vingtaine de sections du CMA a organisé un forum d'informations.

Le 18 septembre dernier, le complexe omnisports Manouchian s'est vu transformer en hall d'exposition où se dressaient 24 stands pour autant d'activités proposées.

Tout l'après-midi, les visiteurs se sont succédé auprès des 85 animateurs sportifs volontaires pour cette opération de communication. « Je viens d'avoir un bébé et j'aimerais reprendre une activité physique plutôt douce pour commencer... », explique Laura, habitante de La Maladrerie. « Mon fils a découvert le badminton avec l'opération Été Tonus, maintenant il ne jure que par



Handball, judo, échecs, escalade, qwan ki do, tennis de table... Au dernier forum du CMA, chacun cherchait son sport et des informations.

ce sport, mais je ne suis pas sûr que cela lui convienne », s'inquiète ce père de famille auprès des animateurs de cette section qui fêtera ses 20 ans en l'an 2000. Un peu plus loin, des jeunes filles s'informent sur les horaires et la pratique du « step », une discipline très à la mode proposée par l'une des trois sections de gym du CMA.

De l'autre côté de la salle, un groupe d'adolescentes entourent le président de la boxe anglaise, Pierre Laverne, très fier de sa section féminine : « J'ai près de 10 filles inscrites et un entraîneur femme ». Près du

stand de la plongée, une fonctionnaire du service municipal de l'état civil assure une permanence pour délivrer des fiches d'état civil, documents souvent indispensables pour inscrire les mineurs.

« Une idée sympa et pratique »

Près de l'entrée, assis derrière une table chargée de prospectus, le secrétaire général du club, Daniel Dartois, annonce au micro les différentes démonstrations et rappelle les avantages des « coupons sports » qui permettent de se faire rembourser une partie de la cotisation. « On n'en fait

jamais assez pour bien informer les gens », assure Daniel. « C'est sympa comme idée et en plus cela permet de gagner du temps, reconnaît une jeune femme. Je veux faire du modern jazz, comme il n'y en pas au CMA quelqu'un m'a donné les coordonnées d'une autre association qui en propose... »

Aussi pratique mais plus chaleureuse qu'un guide des sports, l'utilité d'une telle initiative n'est plus à démontrer. On ne peut que souhaiter aux sportifs d'Aubervilliers qu'elle se renouvelle.

Maria Domingues

BRIDGE ● Un des rares clubs du département

Les jeunes sont les bienvenus



reconnait Henri Constant, membre du CMA et délégué régional, les jeunes voient beaucoup de retraités et se font des idées fausses ».

Un sport qui développe la logique et la mémoire

L'initiative de septembre a été organisée pour améliorer cette image. Sylvie Fallet a su aller au delà des apparences. A 35 ans, c'est une mordue de bridge depuis 3 ans. « Je n'avais aucune culture des jeux de cartes, c'est mon compagnon qui m'a donné envie ». Elle apprécie la convivialité entre joueurs, les qualités de logique et de mémoire que requiert ce sport. Elle joue deux fois par semaine avec le CMA. Pas de quoi devenir un crack. Ce n'est pas son but : « Le bridge c'est un plaisir, celui de jouer avec mon ami, gagner ou perdre en gardant le sourire ».

Frédéric Lombard

● SECTION BRIDGE
 2, rue Lopez et Jules Martin.
 Angle de la rue Réchossière (en entresol).
 Tél. : 01.48.39.90.39
 Lundi, mardi, samedi après-midi et vendredi soir.

Quelque 70 licenciés se retrouvent chaque semaine.

Discipline sportive annoncée comme olympique aux Jeux d'hiver de 2006, le bridge organisait sa journée nationale le 25 septembre. Le CMA section bridge avait ouvert grande ses portes au 2, rue Lopez et Jules Martin. Toute l'après-midi, sur sept tables recouvertes d'un tapis vert, se sont succédé les parties disputées. Chaque paire de joueurs engagée dans ce « tournoi de régularité », était

en quête de « points experts » (comme au tennis, l'obtention de points permet de grimper au classement).

A l'écart de cette fièvre, Gilbert Marroc, le trésorier, comptabilisait les licences. « Nous reprenons notre activité et si tout va bien, nous serons environ soixante-dix ». C'est un nombre respectable. Mais, comme ailleurs, la moyenne d'âge des licenciés est élevée. « C'est notre handicap,

● CYCLISME

Prix du conseil municipal

Organisé par le CMA cyclisme et la ville d'Aubervilliers, le prix du conseil municipal s'est couru le 26 septembre dernier. Près de 220 cyclistes ont disputé les trois courses de cette matinée consacrée à la petite reine.

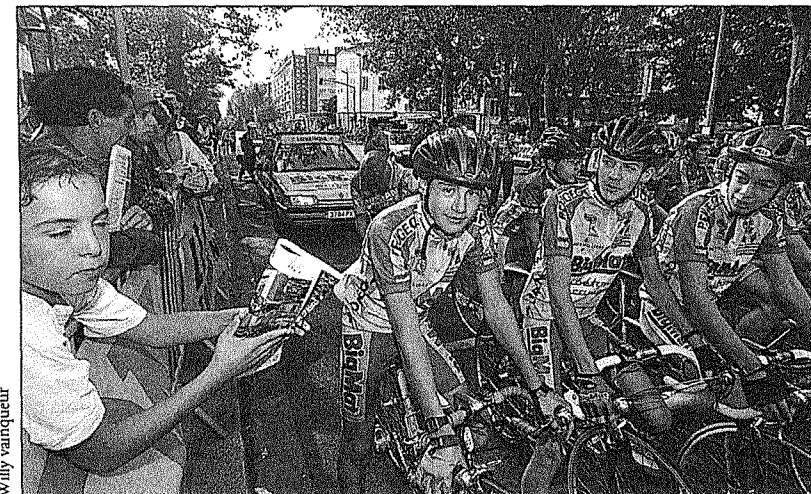
Le circuit formait une boucle de 2,6 km dans le centre-ville où la sécurité a été assurée par des commissaires bénévoles avec le concours de la Police nationale et de deux motards.

La première épreuve, réservée aux coureurs Régionaux I et II, a été remportée par Benoît Daeninckx, suivi de Rémy Quiniou, deux coureurs du club municipal d'Aubervilliers, ce qui

a permis au club de remporter le prix par équipe. Dans la seconde course disputée par les minimes, la 1^{re} place revient à Ludovic Rutton de Conflans-Sainte-Honorine et la seconde à Cyril Aimé d'Epinay qui rafle aussi le prix par Equipe. Enfin, l'épreuve des cadets a été remportée par Jérôme Desmart de Conflans-Sainte-Honorine et Stéphane Lavorel du club cycliste Courneuvien, le prix par équipe étant allé à Conflans. Bouquets, coupes et primes ont été remis aux meilleurs par Jean Sivy, président du CMA cyclisme, et Stéphane Javallet, directeur sportif des BigMat Auber 93.

M. D.

Le prix du conseil municipal a attiré près de 25 clubs de la région parisienne.

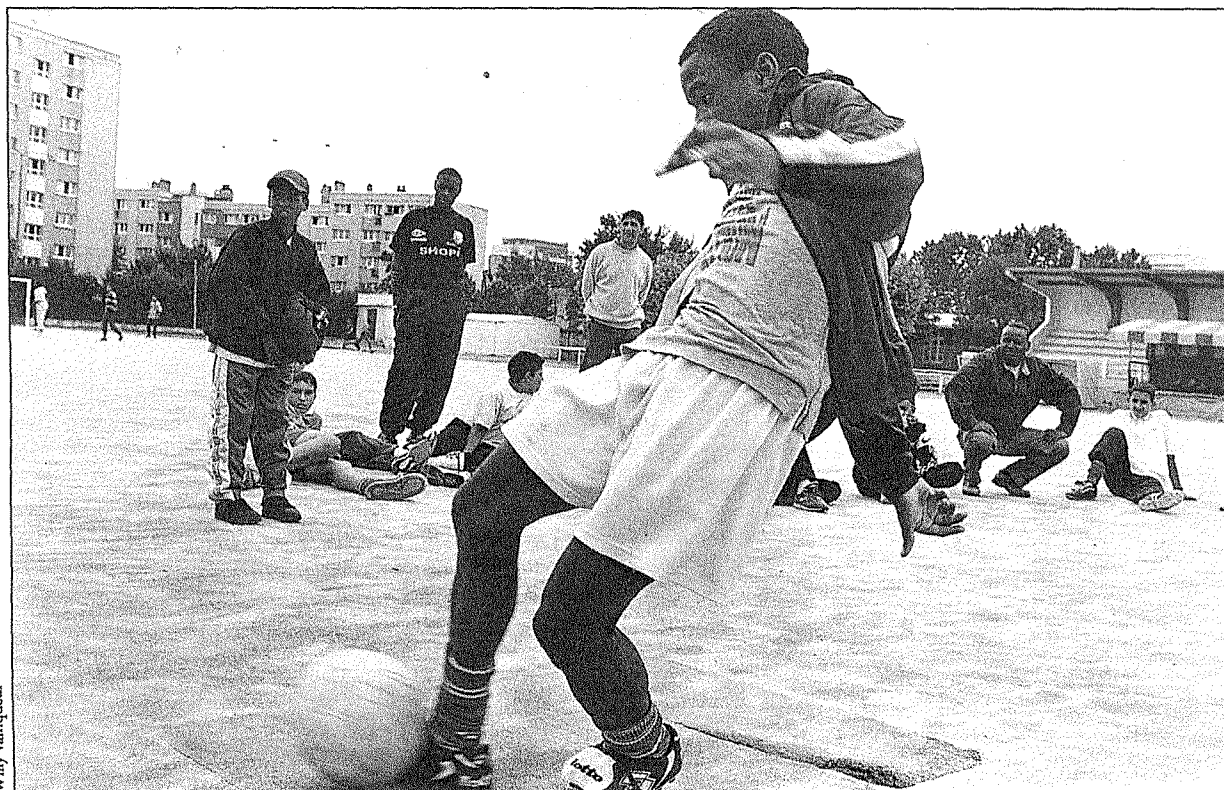


Willy vainqueur

STADE AUGUSTE DELAUNE ● Une opération nécessaire

Le gazon synthétique bientôt réparé

Construit dans les années 30, le stade Delaune accueille près de 100 000 personnes à l'année. Une opération de rénovation superficielle devrait lui permettre de retrouver un second souffle.



Willy vainqueur

Dès que les conditions climatiques le permettront, la société EnviroSport pourra débiter l'opération « second souffle » du stade Auguste Delaune. Durée de l'intervention : une semaine.

Silencieux et désert, le stade Delaune semble assoupi. C'est la première fois en douze ans que le plus vieux stade d'Aubervilliers ne participe pas à la frénésie des matches du week-end. Usé jusqu'en n'en plus pouvoir, son gazon synthétique continue quand même d'accueillir les quelque 2 500 personnes qui le foulent chaque semaine et ce du 1^{er} janvier au 31 décembre. « Pas de panique, assure le directeur général du service municipal des sports, Zoubir Ketfi, le stade bénéficie de fonds qui viennent d'être débloqués pour le réparer en attendant d'engager une rénovation profonde et totale. » Pour cela il faudrait près d'un 1,7 million de francs que la municipalité ne peut pas dégager pour l'instant. Alors, pour 100 000 francs, la société EnviroSport se propose de redonner un second souffle au gazon

en remplaçant les pièces déchirées puis en aspirant et en brossant l'ensemble pour mieux répartir le sable présent dans les fibres. Ce qui devrait aboutir à reniveler la surface sur laquelle évoluent les footballeurs et leur éviter de se prendre les pieds dans les morceaux déchirés ou affaissés comme c'était le cas dernièrement.

Cette opération devrait permettre au revêtement du stade de tenir jusqu'à l'été prochain où une autre intervention identique à celle-ci sera réalisée. « Les conditions de sécurité ne sont plus réunies pour permettre aux matches du week-end de se dérouler correctement », regrette Zoubir Ketfi qui rappelle par ailleurs que « la Ville

s'est engagée dans un vaste programme de sécurisation de tous ses terrains et équipements sportifs ».

Un lieu historique

Depuis son ouverture, dans les années 30, le stade Auguste Delaune a accueilli bien des événements et permis à des générations d'Albertvillariens de s'y entraîner, d'apprendre à lancer le poids, le javelot, à sauter, à courir avec ou sans une balle au pied... A mettre aussi au compte des souvenirs impérissables, les rencontres avec les athlètes Italiens de Vignola, les footballeurs Palestiniens d'Hébron ou encore les mémorables tournois de nocturnes de l'Omja, dans les années

70, qui réunissaient plus de 150 jeunes autour du ballon rond.

Depuis, en plus des week-ends chargés, chaque jour de la semaine a ses habitués. Des collégiens de Gabriel Péri, de Diderot, en passant par les entraînements du mercredi et en soirée de toutes les catégories du club de football du CMA, des adultes qui jouent en FSGT ou encore les jeunes des centres de loisirs, la fréquentation du stade Delaune n'a jamais fléchi, bien au contraire. Ouvert et facilement accessible, les jeunes du quartier viennent aussi s'y détendre sous l'œil bienveillant des gardiens tolérants.

Maria Domingues

A l'affiche

● KUNG FU

Une nouvelle activité

Une nouvelle association propose des cours de Kung Fu aux enfants à partir de 11 ans et aux adultes. Installé dans les sous-sols du lycée professionnel Jean-Pierre Timbaud, cet art martial chinois est encadré par Guy Fibleuil, président de l'association Kung Fu Boxing club d'Aubervilliers. Les cours ont lieu les mercredis et vendredis de 19 h à 21 h 15. Renseignements au 06.09.27.36.33.

● BALADE DES P'TITS GARS D'AUBER

Lutte contre la mucoviscidose

Les professionnels de BigMat Auber 93 renouvellent leur soutien à la lutte contre la mucoviscidose à travers leur balade annuelle et dominicale. Le 7 novembre prochain, cyclistes chevronnés ou occasionnels ont rendez-vous pour deux parcours adaptés et à vitesse contrôlée. Départ à 9 h du parc départemental de Clichy-sous-Bois. Renseignements au 01.48.33.28.14.

● LOISIRS ET PASSION DE L'AIR

Le monde vu d'en haut

La section Loisirs et passion de l'air organise des baptêmes d'ULM pour les adhérents du CMA, toutes sections confondues. Pour bénéficier du tarif préférentiel (130 F au lieu de 200 F), il suffit aux adhérents du CMA de s'inscrire auprès du président de leur section qui transmettra.

● COUPON SPORT

Une aide pour les familles

Le coupon sport est une initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports. Il concerne les jeunes de 10 à 18 ans dont les familles perçoivent l'allocation de rentrée scolaire (ARS). Le coupon permet de bénéficier du remboursement d'une partie de l'adhésion à une activité sportive. Montant : de 100 F à 400 F. Pour en bénéficier, les familles doivent fournir au CMA : la preuve de son inscription dans une section CMA, la notification ARS, une fiche d'état civil. Le CMA se charge d'envoyer le dossier à la direction départementale jeunesse et sports qui le transmet ensuite à l'association nationale des chèques vacances. Cette dernière règle le CMA qui contacte à son tour l'adhérent. Attention, l'opération a débuté le 13 septembre et s'arrête à épuisement des fonds. N'hésitez pas à contacter les dirigeants de votre section ou le CMA pour plus d'informations au 01.48.33.94.72.

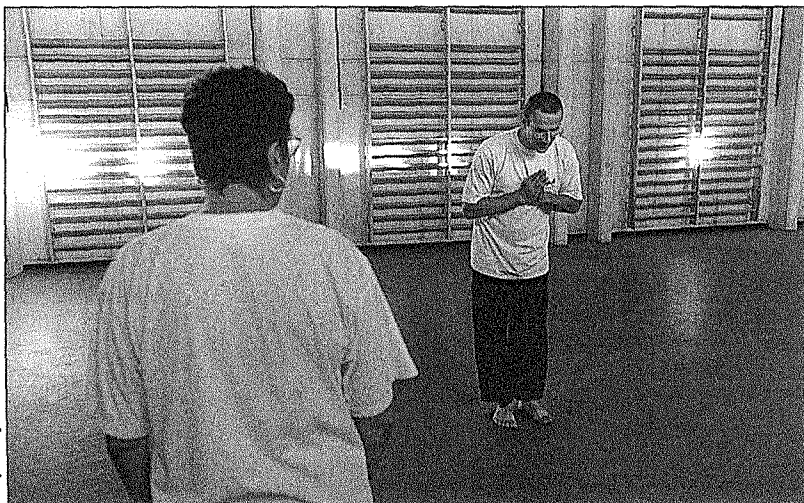
GYMNASTIQUE VIETNAMIENNE ● Le Tam Thé, un anti-stress garanti

A la recherche d'un peu de sérénité

Les yeux clos, les jambes repliées sous elle, Sylvie respire lentement, très lentement, s'appliquant à inspirer par le nez et à expirer en collant sa langue au palais. « Ne gonflez pas les joues, ce n'est pas du footing, corrige Serge Latour, professeur de Qwan Ki Do et de Tam Thé, une nouvelle discipline qui vient d'intégrer le giron du club municipal d'Aubervilliers. « On peut l'apparenter au Tai chi, la gymnastique chinoise », reconnaît cet adepte qui la pratique depuis plus de dix ans. Relaxation, calme et concentration gouvernent cette activité qui se déroule une fois par semaine dans la salle de sport du collège Rosa Luxemburg. Seule la voix posée de Serge rompt le silence absolu, qui règne dans la salle, et l'agréable sensation d'être coupé du monde.

Les mouvements sont lents, calculés et très précis. L'énergie dégagée est peu spectaculaire mais la sueur perle sur les fronts des pratiquants.

Art de la détente avant tout, le Tam Thé ne nécessite aucune tenue parti-



Willy vainqueur

Relaxation, concentration gouvernent cette nouvelle activité du CMA.

culière et génère peu de frais (mis à part l'adhésion et l'assurance à l'année). Destiné aux adultes, quel que soit leur niveau sportif, le Tam Thé est à prescrire à tous ceux et celles en quête d'un peu de sérénité dans ce monde pressé et bruyant.

Maria Domingues

● RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Collège Rosa Luxemburg
(entrée bd Félix Faure,
près du terrain de sport)
Mercredi de 18 heures à 18 h 45.

● NATATION

Le CMA se distingue

La section natation du Club municipal d'Aubervilliers entame sa saison 1999-2000, forte des bons résultats de ses nageurs en championnats fédéraux d'été FSGT. Les 5 et 6 juin, les Albertvillariens se sont particulièrement distingués dans les bassins de Villeurbanne.

● Chez les filles

Pauline Hamet : 4 médailles d'or, 1 d'argent - Gaëlle Le Ray : 2 or, 2 argent, 1 bronze - Natassa Jakovljevic : 1 or, 2 argent, 2 bronze - Mélanie Hamet : 1 argent - Aurélie Caplet : 1 bronze.

Les filles sont arrivées deuxième du relais 4 x 100 m 4 nages dames (Mélanie et Pauline Hamet, Gaëlle Le Ray, Natassa Jakovljevic).

● Chez les garçons

David Ludomir : 2 or, 1 bronze - Sébastien Peratou : 1 or, 1 bronze - Nicola Allaey : 1 bronze - Rafa Abib : 1 bronze.

Ces résultats sont d'autant plus remarquables que les nageurs ont été contraints de s'entraîner ailleurs que

dans leur centre nautique habituel, la piscine d'Aubervilliers, fermé jusqu'en février dernier pour d'importants travaux.

Inscriptions et renseignements sur place les jours d'activités. Lundi et mardi jusqu'à 21 heures, jeudi jusqu'à 20 heures, le mercredi matin jusqu'à 11 heures et le samedi jusqu'à 19 heures.

● CMA NATATION

Piscine d'Aubervilliers
Rue Edouard Poisson.
Tél. : 01.48.33.17.12



A l'affiche

● ARTS PLASTIQUES

Exposition de peinture

Une exposition de peinture contemporaine réalisée par Anne Bruyère, élève du Centre d'arts plastiques d'Aubervilliers (Capa), est à découvrir jusqu'au 14 octobre.

Entrée libre

Lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, mardi et jeudi de 9 h à 12 h.

Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.41.66

Découverte du musée d'Orsay

Des visites conférences du musée d'Orsay sont proposées par le Capa afin de permettre l'acquisition de « clés pour comprendre la naissance de l'art moderne ».

Première visite : samedi 16 octobre de 15 h 30 à 17 h 30

Thème : Académisme et révolution, de la naissance de Vénus de Cabanel à L'Origine du monde de Courbet.

Tarifs : 180 F, 210 F.

Inscriptions les mardis et jeudis de 14 h 30 à 19 h 30.

Centre d'arts plastiques
27 bis, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.41.66

● EXPOSITION

Photos aux Labos

A travers des portraits, des scènes de rue, des instants de vie... le photographe Yves Jeanmougin vous invite à regarder la ville et ses habitants. Entrée libre.

Exposition présentée jusqu'à fin 1999.

Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Laboratoires d'Aubervilliers
41, rue Lécuyer.
Tél. : 01.53.56.15.90

● SPECTACLE

Reprise de Kaspar Konzert

Kaspar Konzert, spectacle chorégraphique créé en 1998 par François Verret, fondateur des Labos d'Aubervilliers, est de nouveau programmé au Théâtre de la Ville à Paris.

Du jeudi 14 au samedi 16 octobre à 20 h 30

Entrée : 140 F, 95 F

Théâtre de la Ville
16, Quai de Gesvres.
Paris IV^e. M^o Châtelet
Tél. : 01.42.74.22.77

● DANSE

Fest Noz pour tous

L'association AuberBreizh organise un Fest Noz ouvert à tous. Concerts avec des groupes et chanteurs régionaux, dégustation de crêpes, galettes, cidre... Entrée : 50 F. Gratuit pour les moins de 14 ans si accompagnés.

Samedi 23 octobre de 20 h 30 à 2 h

Espace rencontres
10, rue Crèvecoeur.
Tél. : 01.48.34.76.00

● MUSIQUE

Concert de solidarité

L'association Solidarité entraide culturelle d'Aubervilliers organise une grande soirée de solidarité avec le Mali. Sept groupes vous feront découvrir leur musique et culture. Entrée : 75 F, 50 F

Samedi 23 octobre de 14 h à minuit

Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.33.22.74

Blues, country et rock'n roll

Le 287 Café propose quatre soirées à thème. Elles débuteront vers 22 h 30.

Vendredi 15 octobre

Soirée blues avec le groupe Blues fever

Entrée : 50 F

Samedi 23 octobre

Concert avec le groupe Tribute Santana suivi d'une soirée discothèque.

Entrée : 50 F

Vendredi 29 octobre

Soirée dansante rock'n roll.

Entrée : 100 F

Samedi 30 octobre

Soirée Halloween sur le thème de la country.

Entrée : 50 F

287 Café

33-43, av. Victor Hugo.

Tél. : 01.43.52.91.91

THEATRE DE LA COMMUNE ● Le voyage à La Haye, comme une ode à la vie

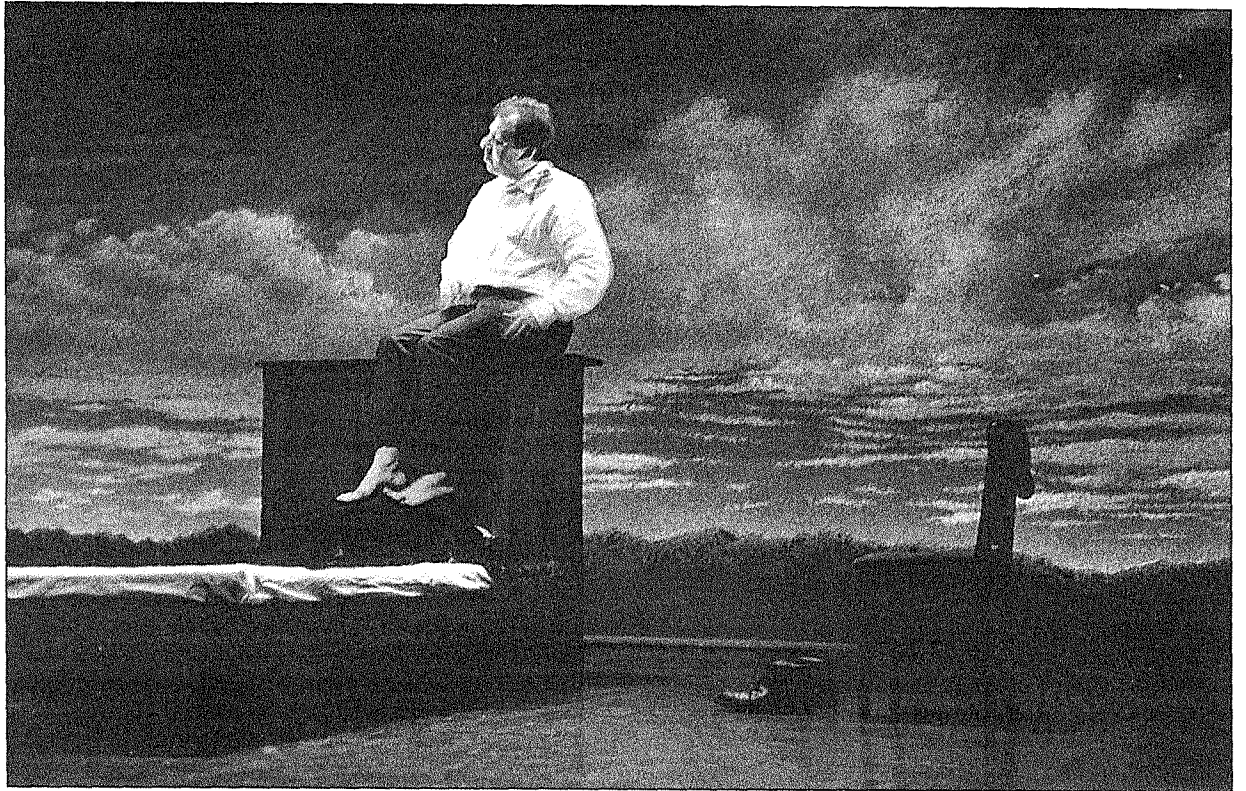
Au cœur de l'intimité d'un homme

Le voyage à La Haye est une introduction à la thématique de la saison « C'est mieux que rien » présentée par Didier Bezace, directeur du TCA, le 21 septembre.

Il est parfois des circonstances où les petits soucis de la vie quotidienne apparaissent bien futiles. Dans *Le voyage à La Haye*, à travers le récit de sa dernière tournée théâtrale, Jean-Luc Lagarce, écrivain et metteur en scène, montre comment il s'accommode de sa maladie et de la perception de sa disparition prochaine. Sans tricherie ni complaisance, il parle de son rapport à la vie et aux autres. « Ce texte raconte une position d'homme dans la société qui me semble exemplaire, souligne François Berreur, proche collaborateur de Jean-Luc Lagarce qui signe là sa première mise en scène. Véritable aller-retour entre un désir de solitude et le besoin de vivre avec les autres, l'histoire est davantage une « itinérance » qu'une errance. Sans nier ses problèmes existentiels, l'homme fait preuve d'une résistance qui résonne comme une ode à la vie. »

Emotion d'une rencontre

Afin de retranscrire le récit au plus juste, François Berreur a choisi un décor sobre constitué d'un lit, un siège, le ciel. Un seul homme sur



scène : Hervé Pierre. L'acteur, qui a déjà joué sous la direction de Jean-Luc Lagarce dans *Les solitaires intempestifs*, est véritablement tombé amoureux du rôle. « Le récit est humble mais en même temps très construit, précise-t-il. Je ressens l'émotion d'une rencontre amicale avec ce texte de Jean-Luc. Il propose une parole très intime qui a besoin d'être dite et entendue. Au départ, il existe une réticence par rapport à la relation avec les autres. Puis, quand il réussit à traverser seul l'épreuve de la maladie, sa relation au groupe est très forte. Le texte parle de l'humanité avec un certain humour. »

Dans cette pièce, le public est donc convié à un voyage dans les lieux mais aussi au cœur de l'intimité d'un homme. Au cœur d'une douleur qui, précise le metteur en scène, « devient prétexte au récit épique, au sketch de fin de repas, au bon mot, à l'expression d'une ironie et d'un humour qui constituent sa grande force. »

Outre les représentations, des rencontres autour du *Voyage à La Haye* auront lieu samedi 23 et dimanche 24 octobre. Une introduction à la thématique de la saison « C'est mieux que rien » par Didier Bezace ainsi que des débats, vidéos et lectures autour

de l'œuvre de Jean-Luc Lagarce seront proposés à partir de 16 h 30 le samedi et à l'issue des représentations de samedi et de dimanche.

Isabelle Terrassier

● REPRÉSENTATIONS AU TCA

Du 14 octobre au 7 novembre

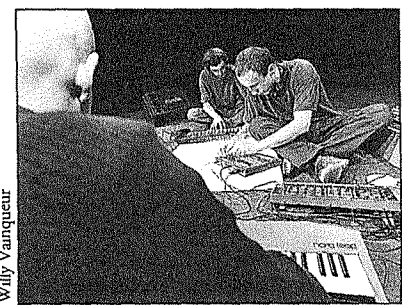
Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 30, relâche le lundi.

Tarifs : 130 F plein tarif, 90 F, 70 F, 60 F, 50 F tarifs réduits

Tél. : 01.48.33.93.93
Programmation complète de la saison dans le prochain *Aubermensuel*.

● Au Métafort

Musique électronique



La musique électronique que l'on désigne également par le terme Electronica est un genre musical encore méconnu du grand public. C'est pourquoi Séance d'écoute, projet culturel né de la rencontre d'un artiste, Alexandre Perigot, et du Métafort, dont l'idée est d'exploiter l'outil multimédia au service du son et de la musique, propose tout au long de l'année une programmation de concerts à l'espace Renaudie.

La musique électronique est une composition rythmique de sons traditionnels et modernes. « Il s'agit d'un champ de recherche musicale qui incorpore de nouvelles technologies (logiciels de travail de son, sampler, boîtes à rythmes...) combinées à des technologies plus anciennes telles que

la platine disque vinyle et des instruments traditionnels comme l'accordéon, le piano, la guitare ou encore la batterie », précise Davis Xavier, l'un des organisateurs. « Notre objectif est donc de faire découvrir ce nouveau genre musical et de créer une dynamique autour du multimédia dans les villes de banlieue. »

Une fois par mois, les spectateurs pourront donc découvrir de grands compositeurs venus des quatre coins du monde. Une palette d'artistes, riche et diversifiée, qui permettra à chacun de trouver son à ses oreilles.

Ainsi, le 26 octobre prochain, les spectateurs découvriront sur scène Markes Smickhler, musicien allemand (tendance assez rythmique accompagnée d'instruments rock guitare et batterie), et pour les amateurs de haute fréquence, le collectif parisien Büro.

Khadija Azeroual

● SÉANCE D'ÉCOUTE

Mardi 26 octobre à 20 h 30

Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Entrée : 40 F
Renseignements au Métafort
Tél. : 01.43.11.22.33

● Ignis aux Laboratoires d'Aubervilliers

Quand la lumière structure le spectacle

Gladys Sanchez, chorégraphe, et Eric Wurtz, éclairagiste, se sont rencontrés il y a deux ans lors d'une résidence d'artistes en Indonésie dans le cadre du programme « Nusantara » mis en place par l'ambassade de France et l'AFAA, ministère des Affaires étrangères. Leur approche du théâtre d'ombre indonésien a constitué la première étape d'un projet commun visant à explorer des interactions entre la lumière et le mouvement. Dans *Ignis*, racontent-ils, « nous faisons intervenir les énergies des surfaces, des couleurs et des formes. A travers des jeux de transparence et d'opacité, nous inventons une sorte de fiction optique. »

Vous l'aurez deviné, cette création est originale à plusieurs niveaux. Contrairement aux spectacles classiques, la lumière n'est pas venue en complément d'un scénario. C'est le scénario qui s'est construit à partir du travail sur la lumière. « L'objectif était d'harmoniser récit, mouvement, musicalité et lumière, explique Eric Wurtz, en prenant la lumière comme élément structurant le spectacle. » A partir de là, chacune des trois danseuses, parmi lesquelles la choré-

graphe, va exprimer un rapport à la lumière, à l'image et au corps. Ceci sur une musique très rythmique et contemporaine créée tout spécialement pour *Ignis* par Nicolas Gorge, jeune compositeur. Si les interprètes se trouvent derrière des tulles, la création ne propose pas un spectacle d'ombres. « C'est une perception différente d'un spectacle classique dans le sens où il existe une matière entre les danseurs et le public, explique Gladys Sanchez. C'est un jeu avec la transparence qui génère une sorte de fiction optique. »

Cette création, dont certains ont pu avoir un aperçu l'an dernier lors de la présentation publique d'une étape de travail aux Labos, est à découvrir à partir du 20 octobre. Réservez vos places, l'espace est restreint.

I. T.

● REPRÉSENTATIONS

Laboratoires d'Aubervilliers

41, rue Lécuyer.

Les mercredi 20, jeudi 21

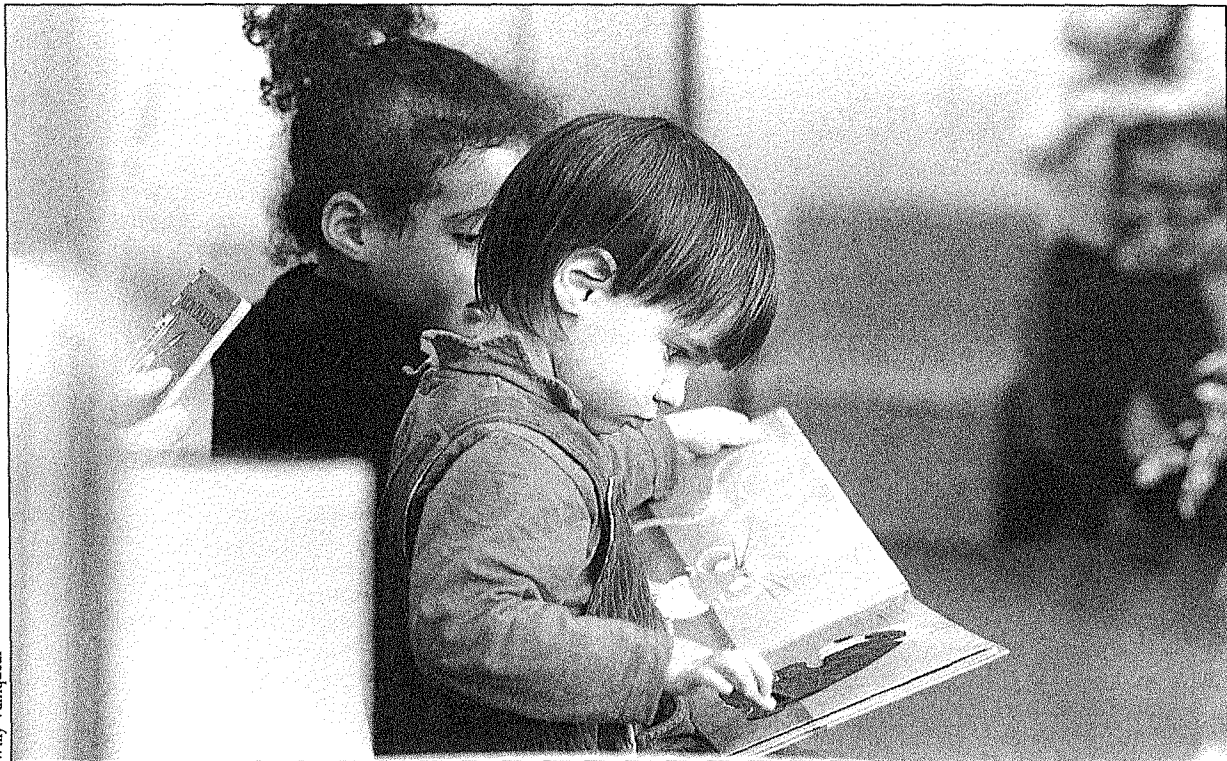
et vendredi 22 octobre à 20 h 30

Entrée : 50 F

Tél. : 01.53.56.15.90

LECTURE ● De l'importance du livre chez les jeunes enfants

Raconte-moi des histoires



MARIE BONNAFÉ, neuropsychiatre, psychanalyste et présidente d'Acces (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations).

● En quoi la lecture d'histoires à de jeunes enfants est-elle si importante ?

Dès les premiers mois de sa vie, l'enfant est naturellement attiré par les livres et les histoires qui lui sont racontées, et ce, quelle que soit son origine sociale. Il est donc capital d'utiliser cet appétit pour le familiariser dès son plus jeune âge avec le langage du récit. Celui-ci est utilisé pour raconter des histoires et se différencie du langage quotidien. Le bébé distingue très rapidement ces différentes constructions de la langue. C'est le langage du récit qui va lui permettre d'apprendre à lire plus tard. Mais avant d'apprendre, tout enfant doit

avoir joué. J'explique souvent que pour devenir footballeur il faut avoir joué longtemps au ballon sans règles, eh bien pour savoir lire c'est la même chose, il faut avoir manipulé et joué librement avec les livres et la langue écrite. Je suis cependant contre l'apprentissage précoce de la lecture, qui ne devrait pas intervenir avant l'âge de cinq ans.

● Comment intervenez-vous auprès des parents ?

Les animations que nous organisons en PMI ou en bibliothèque ont toujours lieu en présence des parents ou des assistantes maternelles. Nous ne leur donnons aucune directive, nous racontons simplement devant eux des histoires à leurs enfants. C'est en voyant l'intérêt que suscitent le conteur et les livres chez leurs petits qu'ils retrouvent cette fibre et se mettent à raconter à leur tour. Nous insistons cependant sur l'importance de

laisser l'enfant choisir ses livres. En effet, l'adulte préfère souvent le livre à thème, supposé résoudre un problème, alors que l'enfant aura tendance à choisir une littérature plus divertissante. A contrario, le conte, qui n'est pas particulièrement amusant, fera également partie des préférences de l'enfant car cette forme littéraire joue un rôle primordial chez lui puisqu'elle va lui permettre de s'ouvrir au vaste monde.

● Quels conseils donner aux parents ?

Fréquentez les bibliothèques, l'enfant y trouvera instinctivement ce dont il a besoin. Les projets Acces sont faits pour donner confiance aux parents qui constatent les capacités de leur enfant, non pour les culpabiliser. Enfin, s'il est important de familiariser le petit avec les formes compliquées du langage, le contact avec l'écrit peut être donné plus tard, sans dommage : on peut bénéficier de l'alphabétisation jusqu'à l'âge adulte. **Mirjam Rudin**

PROGRAMME DES ANIMATIONS

A partir du 16 octobre, les bibliothèques de la ville proposent deux mois d'animations autour du livre. Entrée libre.

● Lire le Noir

Lecture de textes d'auteurs antillais : Aimé Césaire, Gilbert Gratiant, Raphaël Constant, Edouard Glissant, Daniel Maximin, Ernest Pépin, Gisèle Pineau. Par les comédiens Les enfants du paradis.
Bibliothèque Henri Michaux
27 bis, rue Lopez et Jules Martin.
Samedi 16 octobre, à 15 heures.

● Le Livre, le tout-petit et son entourage

Conférence-débat par Marie Bonnafé, psychiatre et psychanalyste, présidente de l'association Acces, à l'attention des professionnels de la petite enfance et des adultes.
Hôtel de Ville
Jeudi 28 octobre, à 14 heures.

● Contes africains pour enfants

Heure du conte, par Gabriel Kinsa
Bibliothèque Saint-John-Perse
2, rue Edouard Poisson.
Mercredi 3 novembre, à 14 heures.
Bibliothèque Henri Michaux
27 bis, rue Lopez et Jules Martin.
Mercredi 3 novembre, à 16 heures.

● Heure du conte, par Di Bartolo

Bibliothèque André Breton
1, rue Bordier.
Mercredi 3 novembre, à 14 h 30.
Bibliothèque Paul Eluard
30, rue Gaëtan Lamy.
Samedi 6 novembre, à 14 h 30.

Les animations du mois de novembre paraîtront dans le prochain *Aubermensuel*.

A l'affiche

● RENCONTRES

Congrès des Bretons

L'union des sociétés bretonnes d'Ile-de-France et l'association Auber'Breiz organisent leur congrès annuel. Ouvert à tous.
Samedi 9 octobre de 14 h 30 à 22 h.
Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.76.00

Combat de femmes

L'Office municipal de la jeunesse organise une soirée sur le thème du combat des femmes en Asie. Avec la participation de jeunes auteurs et de nombreuses associations humanitaires.
Entrée libre
Vendredi 15 octobre à 20 h 30
Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.33.87.80

Anniversaires au foyer protestant

A l'occasion des 70 ans de la présence protestante dans notre ville, une exposition est organisée par le foyer protestant. L'occasion aussi de marquer les 50 ans de l'association Vacances et loisirs éducatifs d'Aubervilliers et les 20 ans du club de prévention A travers la ville.
Entrée libre
Dimanche 24, lundi 25 et mardi 26 octobre
Foyer protestant d'Aubervilliers
195, avenue Victor Hugo.
Tél. : 01.43.52.14.58

● MUSIQUE



A la rencontre de nouveaux rappeurs

Le 22 octobre prochain est une date à retenir pour les incondtionnels de musique rap. C'est la date de sortie d'une compilation intitulée « 100 % Auber style » lancée par l'Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers (Omja) et qui réunit plus d'une vingtaine de groupes rap albertivilliers. L'Omja tiendra également ce jour-là son assemblée générale à l'espace Rencontres. Celle-ci sera suivie d'une scène où se produiront tous les groupes qui ont contribué au projet. Mais ce n'est pas sans effort que ces nouveaux jeunes talents (âgés de 15 à 25 ans) sont parvenus à atteindre leur objectif. Vivement soutenus par l'équipe de l'Omja, ils ont écrit leurs propres textes, composé leurs musiques et ont répété depuis des mois. Un projet qui leur a donc permis de s'exprimer dans des conditions professionnelles et qui a suscité l'envie d'en faire un métier chez certains d'entre eux. A l'occasion de la sortie de leur album, un exemplaire sera gracieusement offert au public présent ce jour-là.

Nouveau Mix Tape



DJ Macaroni et Delta Force, alias les 3 R (Reno, Rabza, Rital), ont chanté et composé tout l'été. A l'arrivée, une cinquième K7 a vu le jour fin septembre. Ce Mix Tape est en vente dans le seul et unique magasin de musique d'Aubervilliers, Satel'hit, avenue de la République, ou disponible auprès d'Aurélien, en téléphonant au 06.88.12.90.69.

Cinéma

● LE STUDIO

2, rue Edouard Poisson.
Tél. : 01.48.33.46.46

● Du 6 au 12 octobre

Ghost dog. La voie du Samouraï
de Jim Jarmush
USA - 1999 - VO
Sortie nationale, compétition Cannes 99
Avec Forest Whitaker, John Tormey, Cliff Gorman, Isaach de Bankolé.
Mercredi 6 à 20 h 30, vendredi 8 à 18 h 15 et 20 h 30, samedi 9 à 16 h 15, 18 h 30 et 20 h 45, dimanche 10 à 17 h 30, lundi 11 à 20 h 30, mardi 12 à 20 h 30.

Le convoi

de Patrice Chagnard
France - 1996
Avec Amine Fatmi, Michel Mathieu, Jérôme Paillon.
Samedi 9 à 14 h 30, mardi 12 à 18 h 30.

● Du 13 au 19 octobre

Rembrandt
de Charles Matton
France - 1999
Avec Klaus Maria Brandhauer, Romane Bohringer, Jean Rochefort.
Vendredi 15 à 20 h 30, samedi 16 à 16 h 30, dimanche 17 à 15 h, mardi 19 à 20 h 30.

Rosetta

de Luc et Jean-Pierre Dardenne
Belgique - 1999
Palme d'Or, prix d'interprétation féminine,

mention du jury œcuménique, Cannes 99
Avec Emilie Duquenne, Fabrizio Rongione, Anne Ymaus.
Mercredi 13 à 20 h 30, vendredi 15 à 18 h 30, samedi 16 à 14 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, dimanche 17 à 17 h 30, lundi 18 à 18 h 30 et 20 h 30, mardi 19 à 18 h 30.

● Du 20 au 26 octobre

Eyes Wide Shut
de Stanley Kubrick
GB - 1999 - VO
Avec Tom Cruise, Nicole Kidman, Sydney Pollack, Marie Richardson.
Mercredi 20 à 18 h, vendredi 22 à 18 h et 20 h 45, samedi 23 à 13 h 45, 18 h 15 et 21 h, dimanche 24 à 17 h, lundi 25 à 20 h 30, mardi 26 à 18 h 30.

● Du 27 octobre au 2 novembre

Moloch
de Alexandre Sokourov
Allemagne-Russie - 1999 - VO
Prix du scénario - Cannes 99
Avec Elena Rufanova, Leonid Mosgovoi, Leonid Sokol, Blena Spiridonova.
Mercredi 27 à 20 h 30, vendredi 29 à 20 h 30, samedi 30 à 16 h 30 et 18 h 30, dimanche 31 à 17 h 30, mardi 2 à 18 h 30.

La vie ne me fait pas peur

de Noémie Lvovsky
France - 1998
Prix Jean Vigo 99
Avec Ingrid Molinier, Julie-Marie Parmentier, Camille Rousselet, Magali Woch.

Vendredi 29 à 18 h 30, samedi 30 à 14 h 30 et 20 h 30, dimanche 31 à 15 h, lundi 1^{er} à 17 h, mardi 2 à 20 h 30.

● PETIT STUDIO

2, rue Edouard Poisson.
Tél. : 01.48.33.46.46

Chantons sous la pluie

de Stanley Donen et Gene Kelly
USA - 1952 - VF + chansons en VO
Avec Gene Kelly, Debbie Reynolds, Donald O'Connor, Jean Hagen.
Mercredi 6 à 14 h 30, dimanche 10 à 15 h.

La Promesse

de Luc et Jean-Pierre Dardenne
Belgique - 1996
Prix CICA Cannes 96
Avec Jérémie Renier, Olivier Gourmet, Assita Ouedraogo, Frédéric Bodson.
Mercredi 20 à 14 h 30, samedi 23 à 16 h 30, dimanche 24 à 15 h, lundi 25 à 18 h 30.

● A partir du 3 novembre

La nounou
de Gari Bardine
Russie - 1997 - dessin animé sans parole (+ 2 petits courts métrages de 10 mn)

● ESPACE RENAUDIE

30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.42.50

● Jeudi 14 octobre à 20 h 30

Rosetta
de Luc et Jean-Pierre Dardenne

FISCALITÉ • Les impôts locaux sont arrivés

La taxe d'habitation 1999

Calculée sur la valeur locative brute du logement et en partie sur les revenus de la famille, la taxe d'habitation alimente le budget de la commune mais aussi ceux du Département et de la Région. Les raisons de son augmentation.

On les guette avec appréhension », reconnaît Elvira. Cette jeune mariée, sans enfant, va devoir payer, pour la première fois de sa vie, des impôts locaux pour l'appartement qu'elle et son époux louent dans le centre-ville d'Aubervilliers. Comme ce jeune couple, près de 35 000 foyers de la commune vont devoir s'acquitter, d'ici le 15 novembre, de la taxe d'habitation 1999.

Cet impôt est souvent douloureusement vécu par les familles d'Aubervilliers à peine remises du coût de la rentrée scolaire, de la taxe foncière (pour ceux qui sont propriétaires) et des impôts sur le revenu. En dépit des nombreux abattements votés par le conseil municipal et le conseil général, et des dégrèvements accordés par l'Etat, il pèse toujours très lourdement dans le budget des ménages.

Essentielle pour maintenir les services rendus à la population

La taxe d'habitation est pourtant une recette essentielle pour la commune, même si ce n'est pas la plus conséquente.

L'éclairage public, les espaces verts, les travaux d'aménagements aux abords des écoles, l'organisation des repas des enfants scolarisés, les crèches, les centres de loisirs et de vacances, les fournitures scolaires, l'entretien, le fonctionnement et l'accès aux équipements sportifs, les subventions aux associations sportives comme le CMA, Indans'cité ou l'ASJA, la création d'un Office des préretraités et retraités, la présence d'un théâtre et d'un conservatoire national de Région... et des quotients familiaux qui permettent d'accéder à ces services à des tarifs les plus bas.

Tout cela, et bien plus encore, la municipalité parvient à le maintenir

AVIS D'IMPOSITION

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS LOCAUX

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune, le département,
la région et divers organismes

1999

IDENTIFICATION DE VOTRE IMPOSITION

DÉPARTEMENT
SEINE SAINT DENIS

COMMUNE
AUBERVILLIERS

LIEU DE L'IMPOSITION

CALCUL DU DÉTAIL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taux spécial d'équipement	Taux des cotisations
Valeur locative brute 1	25412			25412	25412		
Valeur locative moyenne 2	16937			21300	25289		
Abattements 3							
• général à la base	15 %		%	15 %	15 %		
2541				3195	1264		
• personnes à charge							
— par personne rang 1 ou 2	15 %		%	20 %	10 %		
pour 1 personne	2541			4260	2529		
— par personne rang 3 ou 4	20 %		%	25 %	25 %		
pour 1 personne							
• spécial à la base	%		%	%	%		
Base nette d'imposition 4	20330			17957	21619		
Taux d'imposition 1998	12,7 %	%	%	5,7 %	0,978 %	%	
Cotisations 1998	2582			1024	211		3617
Rappel taux d'imposition 1998	12,45 %	%	%	5,6 %	1,04 %	%	
Rappel cotisations 1998	2820			1233	249		
Variation 1998/1999							
— en valeur	-238			-209	-38		
— en pourcentage	-8,44 %	%	%	-16,95 %	-15,26 %	%	

8 33 69 3204157789 3

27096Z 0010033930U

Évaluation des impositions entre 1998 et 1999 (0)

Frais de gestion de la fiscalité
directe locale 5

Ce qui représente une variation

Année 1998

Année 1999

En valeur

En pourcentage

Prélèvement sur base

168

Marc Gaubert

depuis des années et à développer, moins qu'elle ne le souhaiterait, projets et réalisations en augmentant le moins possible la pression fiscale sur les administrés. « Pendant des années nous avons pris le parti de ne pas augmenter le taux de la part communale alors que les prix n'ont jamais cessé d'augmenter, rappelle Gérard Del-Monte, premier adjoint en charge des finances. Aujourd'hui, si nous voulons maintenir les services rendus à la population et continuer de développer de nouveaux projets, nous ne pouvons plus faire ce choix. »

Cette année, le taux communal passe de 12,45 % à 12,70 %. A cela s'ajoutent l'augmentation votée par l'Etat de 1 % de la valeur locative brute qui sert de base aux calculs et la baisse des plafonds de ressources qui donnaient parfois droit à des abattements. A l'arrivée, en dépit d'une baisse du taux appliqué par la Région (0,978 % contre 1,04 % en 1998), un montant à payer supérieur à celui de l'année dernière.

Maria Domingues

La taxe d'habitation à Aubervilliers et en Seine-Saint-Denis en 1998

	Valeur Aubervilliers	Rang dans le département	Moyenne départementale	Valeur mini et maxi dans le 93
Valeur par habitant (1) 1998	633 F	36 ^e	881 F	452 F 1 899 F
Cotisation moyenne 1997	2 584 F	36 ^e	3 569 F	2 232 F 6 410 F
Valeur locative moyenne 1997	16 380 F	40 ^e	21 265	16 380 F 29 780 F
Taux 1998	12,45	33 ^e		8,71 20,90

(1) Produit divisé par le nombre d'habitants. Ce chiffre est faible car 42 % des Aubervilliersiens sont non imposables sur le revenu (moy. départementale : 40 %) et 46,7 % des foyers sont exonérés ou dégrévés de la taxe d'habitation (moy. départementale : 48,52 %).

BON À SAVOIR

Pour les contribuables désireux d'en savoir plus, les agents du centre des impôts d'Aubervilliers tiendront des permanences exceptionnelles les lundi 4 octobre, toute la journée, mardi 5 après-midi, mercredi 6, toute la journée, jeudi 7, toute la journée, vendredi 8 après-midi. Mêmes jours pour la semaine du 11 au 15 octobre. Ensuite, un agent des impôts et un agent du Trésor assureront ensemble une permanence les jeudis 14, 21, 28 octobre et 4 novembre de 13 h 30 à 16 h 30 au rez-de-chaussée du bâtiment. Centre des Impôts, 87, bd Félix Faure. Tél. : 01.48.11.72.12

Pour ceux qui souhaiteraient bénéficier de délais de paiement, s'adresser à la Trésorerie principale, 1, bd Anatole France.

Quelques chiffres

Le centre des impôts a identifié 35 000 foyers fiscaux, gère 34 700 dossiers dont 31 200 concernent des salariés. Le salaire moyen d'un Aubervilliersien se situe aux alentours de 7 166 F. La recette des impôts locaux 1999 devrait rapporter 44 millions 662 000 F à la Ville, le produit de la taxe professionnelle, 187 millions 200 000 F et celui de la taxe foncière, 91 millions 200 000 F. En 1998, sur les 24 251 feuilles d'impôts locaux (rôles) émises, 4 519 ont bénéficié d'une exonération totale de la TH.

La part communale n'est pas la seule en cause dans l'augmentation de la taxe d'habitation.

Années	Commune	Département	Région	Etat (bases)	Inflation
1991	-4,0	0,0	6,9	3,1	3,2
1992	1,8	3,0	6,8	0,9	2,4
1993	0,0	6,0	13,5	3,0	2,1
1994	0,0	4,8	5,0	3,0	1,7
1995	1,7	4,8	3,5	2,0	1,7
1996	5,0	4,8	16,1	1,0	1,6
1997	1,8	1,4	2,6	1,0	1,6
1998	1,01	0,9	0	1,0	1,10*

* estimation

A noter

● UTILE

Pompiers : 18 Police : 17
Samu : 15
Centre anti-poison : 01.40.37.04.04
SOS Mains : 01.53.78.81.12
Urgence Yeux :
01.42.34.80.36 ou 01.40.02.16.80
Urgence Gaz : 01.48.91.76.22
Médecins de garde
(samedi, dimanche et la nuit)
Tél. : 01.48.33.33.00
Accueil des sans-abri : 115

Pharmacies de garde

Dimanche 3 octobre, Tordjman, 52, rue Heurtault ; Vally, 35, rue Maurice Lachâtre à La Courmeuve. **Dimanche 10 octobre**, Lemary, 63, rue Alfred Jarry ; Achache, 23, centre commercial de la Tour à La Courmeuve. **Dimanche 17 octobre**, Ghribi, 43, centre commercial de la Tour à La Courmeuve ; Vie, 67, Parc des Courtilières à Pantin. **Dimanche 24 octobre**, Bokobza, 71, rue Réchossière ; Labi, 30, av. Jean Jaurès à Pantin. **Dimanche 31 octobre**, Grand, 35, av. Paul Vaillant Couturier à La Courmeuve ; Le Gall, 44, rue Magenta à Pantin.

● EMPLOI FORMATION

Horaires de la Mission locale
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 sauf vendredi jusqu'à 17 h. 122 bis, rue A. Karman. Tél. : 01.48.33.37.11

● CIRCULATION

Au Stade de France

Les jours de manifestations s'accompagnent de dispositions concernant le stationnement et la circulation des véhicules dans le quartier du Landy. Prochains événements : match de l'équipe de France qualificatif pour l'Euro 2000 (France/Islande), samedi 9 octobre à 20 h 30. Quart de finale de la Coupe du monde de rugby : dimanche 24 octobre à 15 h.

● ENQUÊTES

Enquêtes Insee

L'Insee réalise jusqu'à fin octobre une étude sur les loyers et les charges qui vise à décrire les éléments de confort des logements et à connaître le montant et l'évolution des loyers et des charges. Jusqu'au 19 novembre, l'Insee réalise aussi une étude sur l'évolution des conditions de vie des ménages européens. Il s'agit de recueillir anonymement des informations sur la situation professionnelle et sociale des ménages. Quelques familles recevront la visite d'un collaborateur de l'Institut. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

● ASSOCIATIONS

Cours d'alphabétisation

L'Association de la nouvelle génération immigrée a repris ses activités : cours d'alphabétisation pour femmes, aide aux devoirs du CP à la 3^e, activités du mercredi, permanences socio-juridiques et de médiation. L'ANGI cherche des

bénévoles pour ses activités.

ANGI, 9, rue de la Maladrerie.
Tél. : 01.48.34.85.07

Entraide scolaire

L'association Entraide scolaire amicale recherche des étudiants bénévoles pour aider une heure par semaine des enfants en difficulté scolaire. Claude Cuclier : 01.43.52.69.66

● SERVICES

Démarches utiles auprès de la Sécu

Si votre enfant vient d'avoir 16 ans et qu'il poursuit ses études, fournir à votre centre d'Assurance maladie un certificat de scolarité lors de la 1^{re} demande de remboursement.

Votre enfant aura entre 18 et 19 ans au cours de l'année scolaire et va s'inscrire dans un établissement supérieur. Il est alors remboursé personnellement. Il devra être rattaché à une mutuelle étudiante assumant les fonctions de centre d'Assurance maladie sans avoir à payer de cotisation. L'inscription dans l'enseignement supérieur et à la mutuelle se font simultanément. Lorsqu'il aura reçu sa carte d'ayant droit autonome, l'étudiant dépendra de sa mutuelle à qui il adressera ses feuilles de maladie.

Si votre enfant n'a pas 18 ans lors de son entrée dans l'enseignement supérieur, il devra s'inscrire auprès d'une mutuelle étudiante mais il ne pourra l'utiliser qu'à sa majorité. En attendant, il percevra les prestations de la caisse primaire d'assurance maladie de ses parents.

Préretraités et retraités

Programme des activités de l'Office

15 bis, av. de la République. Tél. : 01.48.33.48.13

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

● SORTIES DU MOIS DE NOVEMBRE

Jeudi 4 novembre

Bibliothèque nationale de France

François Mitterrand

Découvrir cette nouvelle construction et les richesses qu'elle renferme.

Prix : 46 F

Départ : Office, 13 h 30 ;

Club Finck, 13 h 45 ;

Club Allende, 14 h

Inscriptions dans les clubs,

les 11 et 12 octobre.

Jeudi 18 novembre

La Fête du Beaujolais nouveau

Déjeuner dansant au manoir de Saint-Hérem (77).

Prix : 247 F

Départ : 11 h 15 de l'Office

Inscriptions à l'Office,

les 18 et 19 octobre.

Jeudi 25 novembre

Balzac : son œuvre, sa vie

Journée littéraire animée par un guide.

Déjeuner et visite guidée de la Maison de Balzac à Paris.

Prix : 192 F

Départ : Office, 10 h 15 ;

Club Finck, 10 h 30 ;

Club Allende, 10 h 45

Inscriptions dans les clubs,

les 25 et 26 octobre.

● SORTIES DU MOIS DE DÉCEMBRE

Jeudi 2 décembre

Le Musée du judaïsme

Visite guidée de l'Hôtel Saint-Aignan dans le quartier du Marais qui abrite le Musée du judaïsme. Exposition de tableaux de Chagall, Modigliani...

Prix : 74 F

Départ : 13 h 45 de l'Office

Inscriptions à l'Office,

les 2 et 3 novembre.

● SEMAINE DES RETRAITÉS

Du 18 au 24 octobre

A l'occasion de la Semaine internationale des personnes âgées, des festivités seront organisées dans les clubs.

● LES CLUBS

Club S. Allende

25-27, rue des Cités.

Tél. : 01.48.34.82.73

Club A. Croizat

166, av. Victor Hugo.

Tél. : 01.48.34.89.79

Club E. Finck

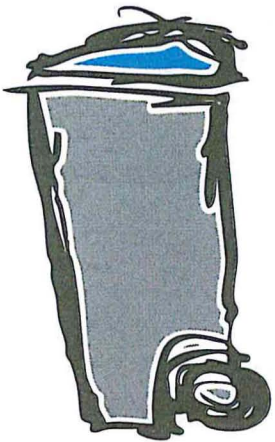
7, allée Henri Matisse.

Tél. : 01.48.34.49.38

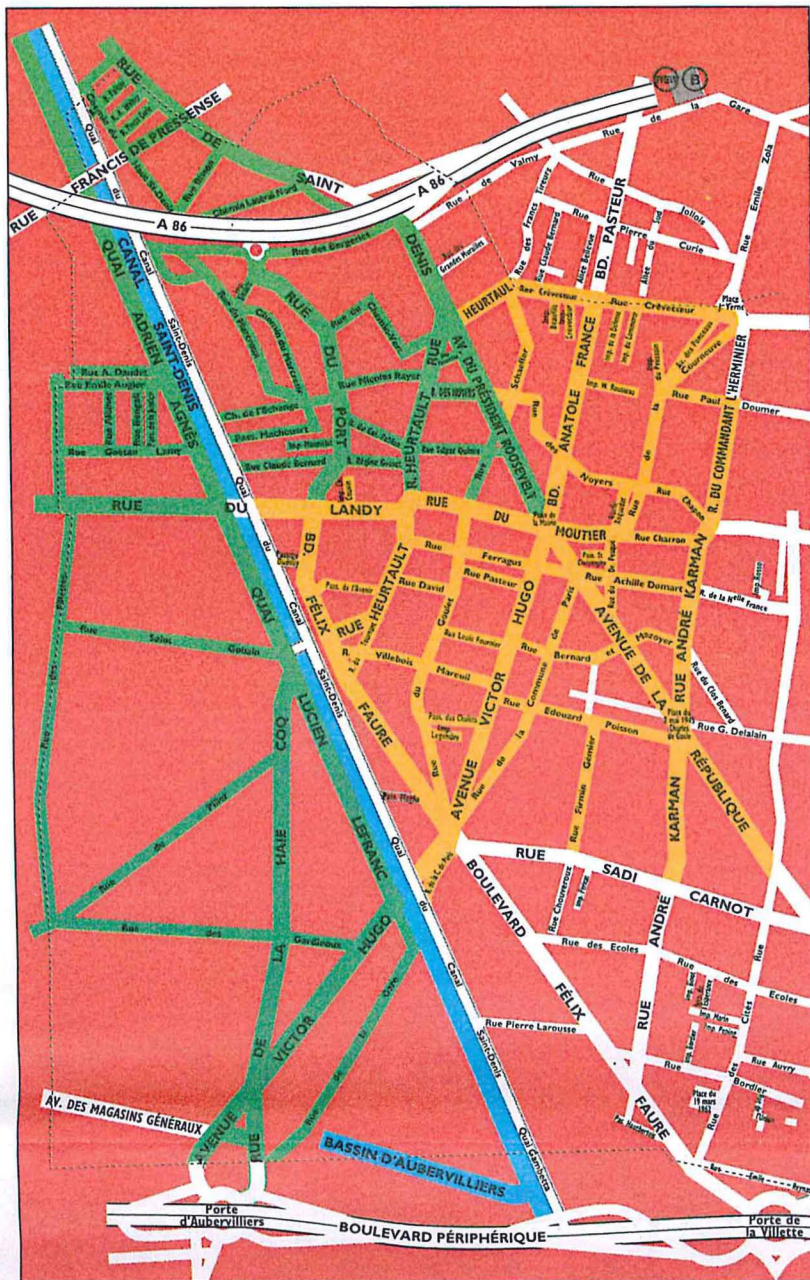
DECHETS MENAGERS ● Le tri sélectif s'étend à toute la ville

Tout le monde fait le tri

Trier...



c'est recycler!



Vendredi

Lundi

UN GESTE ÉCOLOGIQUE ET CIVIQUE

La mise en place de cette nouvelle collecte des déchets ménagers nécessite la modification de certaines habitudes quotidiennes. Il s'agit cependant d'un geste simple et d'un apprentissage rapide. Cette démarche s'inscrit dans l'effort que nous devons tous entreprendre pour améliorer la qualité de l'environnement. La participation de chacun est donc nécessaire et sera utile à tous.

● **Pour toutes informations complémentaires**
la municipalité met à votre disposition un numéro vert gratuit : 0 800 867 213.

Cette initiative répond avant tout à une préoccupation écologique. Elle permet de préserver l'environnement et de réduire les pollutions. Elle a également pour objectif de diminuer les dépenses liées au ramassage des déchets ménagers. En effet, le contenu des bacs est vendu par la ville au centre de tri de Romainville. De février 98 à juin 99, 422 tonnes de déchets ont ainsi pu être recyclés.

Le travail de sensibilisation et d'information entrepris par la Ville avec les trois ambassadeurs du tri déjà en activité va être développé avec l'embauche de sept jeunes Albertvillariens, messagers du tri. À partir du mois d'octobre, ils frapperont au domicile des habitants des nouveaux quartiers concernés pour expliquer en détail cette collecte et distribuer un guide du tri. Des réunions d'information sont également prévues dans les boutiques de quartier ainsi que des animations dans les écoles.

Ghislaine Bouskela

La troisième et dernière étape du plan de collecte sélective des déchets ménagers entamée en février 98 se met en place. Elle concerne environ 22 500 habitants. Dès le 25 octobre, le service municipal des déchets urbains mettra à la disposition des habitants de ces quartiers des bacs à couvercle

bleu, destinés à recevoir les emballages en métal (boîtes de conserve, canettes), les bouteilles et flacons en plastique ainsi que les journaux, magazines et cartons. Attention, pour pouvoir être recyclés, ces déchets doivent être insérés dans les bacs seuls et non enfermés dans des sacs en plastique.

Petites annonces

● LOGEMENTS

Ventes

Vends, à 1 h de Paris (Les Andelys - 27), grand mobil home (cuisine, salon, 2 chambres) style chalet, sur terrain de 200 m² dans camping résidentiel, avec tennis, aire de jeux et pêche + cabane de jardin avec matériel, 100 000 F. Tél. : 01.48.30.26.29

Vends F4, métro Fort d'Aubervilliers, dans résidence calme et arborée, près écoles et commerces. Séjour, trois chambres, cuisine et salle de bains carrelées, séchoir. Très ensoleillé, exposition ouest-est. Gardien, interphone, ascenseur, cave aménagée, box. Tél. : 01.48.30.26.29

Vends à Saint-Denis, métro Porte de Paris, pavillon 60 m² à terminer de construire, sur 140 m² de terrain, situé en 2^e position, 300 000 F. Tél. : 01.48.33.41.84

● DIVERS

À louer 4 pièces, salle de bains, cuisine, 93, rue des Ecoles. Tél. : 01.48.34.06.59 (à partir de 19 h).

Vends Sega Master System avec 10 jeux, 300 F ; tricycle enfant, 100 F ; chaise haute bébé, 100 F ; lampe halogène, 100 F. Tél. : 01.43.52.27.50 après 18 h.

Collectionneur cherche tout matériel photo Nikon, Foca, Zeiss, Exacta, toutes marques anciennes ou récentes, même mauvais état mais à prix modéré. Tél. : 01.43.49.37.23 (HB)

Vends canapé fixe, déhoussable, tissu ton vieux rose, 2 places, L 165 x 83, bon état, 1 500 F à débattre ; chaussures escarpin neuves, pointure 37 ; living bois massif, 1,96 x 2 m, vitrine + porte, 2 000 F à débattre, bon état. Tél. : 01.43.52.66.70 (journée sur répondeur).

Vends contour de lit (neuf) + lattes + matelas, 1 place, 700 F ; réhausseur chaise bébé, 60 F ; lampadaire, 50 F ; tables de nuit, une 50 F, les deux 70 F ; meuble de cuisine avec tiroir, 200 F ; abat-jour, 20 F ; doudoune longue neuve (10-12 ans), 100 F ; veste neuve (10-12 ans), 50 F. Tél. : 01.43.52.45.10

Cherche témoins et documents (photos, cartes postales, articles de presse, etc.) pour écrire l'histoire du quartier des Quatre-Chemins de 1950 à nos jours. Contacter Mme Burger, professeur au collège Jean Moulin, 76, rue Henri Barbusse, 93300 Aubervilliers.

Vends 1 piano droit, cadre métallique, 6 500 F à débattre ; 1 violon avec étui, 1 650 F ; 1 plante verte Ficus, 2,20 m de hauteur, 800 F ; Ford Sierra 2.3 l diesel, pour pièces détachées, 3 000 F à débattre ; vélo d'appartement, 300 F ; récepteur de messages Kobby, 300 F ; 1 lit 1 personne, 2 tiroirs, pin massif, 1 000 F ; 1 armoire en chêne, 4 portes, 1 miroir, 750 F ; 1 chevet, 1 tiroir, pin, 250 F ; 1 bureau avec tablette, 1 tiroir, 250 F. Tél. : 01.48.34.40.79

⚡ **Attention ! Les lecteurs qui souhaitent faire paraître une petite annonce dans le prochain numéro d'Aubermensuel doivent impérativement l'envoyer avant le 22 du mois en cours.**

AZUR MICRO WEB

- Création maintenance et hébergement de sites internet.
- Vente de matériel informatique neuf & occasion (devis et livraison gratuits)

Tél. : 01.43.52.26.16 - Fax : 01.43.52.63.11
E-mail : amw@azurmicro.com
http://www.azurmicro.com
93300 AUBERVILLIERS

La Gaine
Maison Lo Duca

J. Pauporté-C. Marry-Empreinte
Weinberg-Gerbe - Rhapsodie
LOU - Chantelle - Christine Laure

**À DÉCOUVRIR
NOUVELLE COLLECTION
AUTOMNE/HIVER**

116, rue Hélène Cochenne
93300 Aubervilliers

01 48 33 18 30

13^e NUIT DE L'ORPHELIN

Samedi 16 octobre 1999
Espace Rencontres
10, rue Crèvecoeur

Soirée dansante animée par l'orchestre
NIGHT ORCHESTRA

1^{re} partie
Hommage à Carlos Santana
et ambiance salsa avec le groupe
SAVOR

2^e partie
Les meilleurs extraits de la comédie musicale
NOTRE-DAME DE PARIS

●
GRANDE LOTERIE
(Une voiture d'occasion à gagner...)

Entrée : 100 F
Réservation : 01.48.11.17.00
Commissariat d'Aubervilliers

AMBULANCES DU NORD

PARIS / PROVINCE / ÉTRANGER
7/7 - 24/24

Transport d'enfants, transport médicalisés
Véhicules climatisés
Location et vente de matériel médical

01 48 11 61 32
Fax : 01 48 11 61 33

121, rue Hélène Cochenne - 93300 AUBERVILLIERS.
Agrément 93-TS 345

RAMONAGE

Fumisterie
Tubage de conduit
Ventilation mécanique
Maintenance V.M.C.

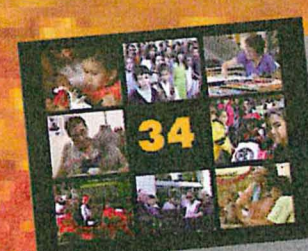
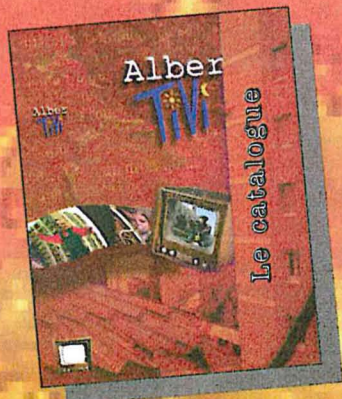
QUALIFICATION QUALIBAT 5111 - 5212 - 5221 - 5311

Entreprise **RAMIER**

59, rue Schaeffer
93300 Aubervilliers

Tél. 01 48 33 29 30
Fax. 01 48 33 61 20

AlberTivi le catalogue



Pour les aficionados du magazine AlberTivi ou ceux qui souhaitent découvrir les sommaires des numéros réalisés à ce jour, ce petit catalogue a été mis au point. Il est disponible à la Boutique des associations, 7, rue du Dr Pesqué. © 01.48.39.51.03

Les Parfumeries **AURELIA** vous invitent à découvrir les nouveaux parfums : J'adore, Lacoste for woman, Ines de la Fressange, fragile, Birmane, Hugo Dark Blue, Drakkar Dynamic...

ANIMATIONS SISLEY

une animatrice vous accueille gracieusement

du 5 au 9 octobre sur rendez-vous à la parfumerie du 134 avenue de la République
01 48 33 10 88

du 25 au 29 octobre sur rendez-vous à la parfumerie du 12 rue du moutier
01 48 11 01 01

Les Salons du Studio26

à 5 minutes de la Porte d'Aubervilliers
Face à la Mairie



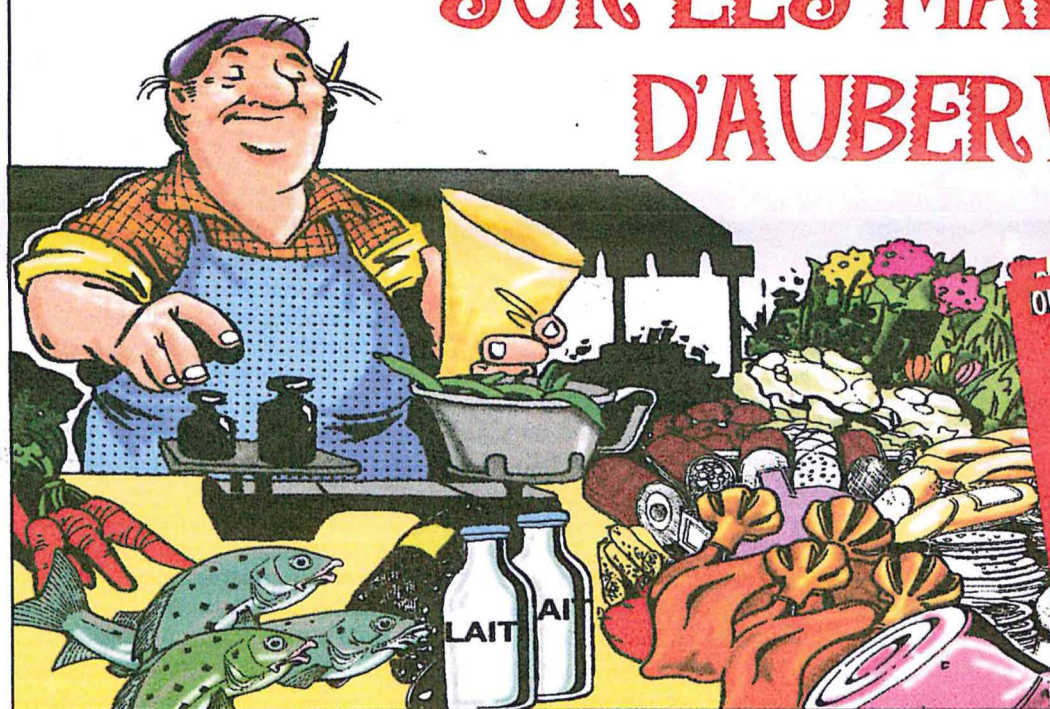
Pour Cocktails,
Réceptions,
Séminaires,
Galas, etc...

Capacité modulable
de 30 à 300 pers.

Les Salons du Studio26

26, rue du Moutier
93300 Aubervilliers
Tél. 01 48 34 42 42

JE FAIS MES ACHATS SUR LES MARCHÉS D'AUBERVILLIERS...



OUVERTURES DES MARCHÉS D'AUBERVILLIERS

MARCHE DE LA MAIRIE ET DU VIVIERS :
- les mardis, jeudis et samedis (matin)

MARCHE DU MONFORT :
- les mercredis, vendredis et dimanches (matin)

MARCHE JEAN-JAURES/LES 4 CHEMINS :
- Les mercredis et vendredis de 11h à 19h
Les samedis et dimanches toute la journée

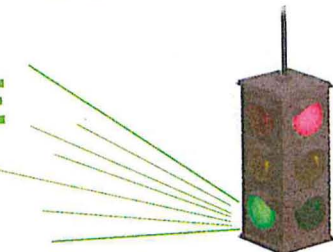
Création CONTINENTAL ELYSEES

FEU VERT AUTO-ECOLE

21 rue Charron
93300 Aubervilliers
01 43 52 90 08

(100 mètres derrière la mairie)

Chez Feu Vert tout est clair



Prix d'ouverture

2890 Fr*

T.T.C.

facilités de paiement

- 1 heure d'évaluation conduite
- 20 heures de conduite
- Cours de code illimité jusqu'à réussite
- Une présentation à l'examen théorique
- Une présentation à l'examen pratique
- Le livret de code & test ainsi que le livret d'apprentissage sont offerts

* Frais de dossier 390 Fr non inclus

DAMRÉMONT-PALACE AUTOMOBILES

118 rue Damrémont - 75018 Paris
Tél. : 01 44 92 75 44

42-48 rue Paul Eluard - 93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 13 17 17



**VOTRE CONCESSIONNAIRE
POUR AUBERVILLIERS**